

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1770 - 28 juin 2002 - prix : 1 €

**Smic, retraites,
hausse des transports,**

**Halte aux
attaques
contre les
travailleurs**

**Séville
l'Europe
unie...
contre les
immigrés**

p. 9

**Chômage
Les patrons
licencient,
les salariés
payent**

p. 7

**Espagne
Grève
pour les
droits des
chômeurs**

p. 8



**Israël-Palestine
Le soutien ouvert
de Bush à Sharon**

p. 10

Sommaire

Leur société

- p 4**
- Pas de coup de pouce pour le SMIC
 - Hausse des tarifs EDF
 - Parité hommes-femmes et financements électoraux
- p 5**
- Transports en Ile-de-France :
 - hausse des tarifs
 - l'évolution des déplacements
- p 6**
- Ferry et l'illettrisme
- p 7**
- UNEDIC : nouvelle attaque contre les chômeurs
 - L'épargne salariale-Fabius : un an après
- p 12**
- Ascenseurs : maintenance déficiente
 - Vénissieux (Rhône) : la lutte des locataires de la Darnaise
 - Gare du Nord (Paris) : manifestation d'usagers
- p 13**
- Vivendi, France Télécom : des spéculations hasardeuses
 - L'héritage de F. Pinault

Dans le monde

- ps 8/9**
- Madagascar :
 - une crise qui dure
 - la position de l'impérialisme français
 - Espagne : la grève générale contre Aznar
 - Après le Sommet de Séville
- p 10**
- Brésil : la politique du Parti des Travailleurs
 - Etats-Unis : la barbarie de la peine de mort
 - Manifestation pour M. Abu-Jamal
- p 11**
- Le soutien ouvert de Bush à Sharon
 - Belgique : réactions contre des licenciements
- p 16**
- Pérou et Paraguay : mobilisation contre les privatisations
- Dans les entreprises**
- p 14**
- Hôpitaux : aggravation prévisible en été
 - Ermont (Val-d'Oise) : l'accès aux centres de loisirs
- p 15**
- Michelin-Ladoux (Clermont-Ferrand) : trois ouvriers irradiés

L'EXPULSION SCANDALEUSE D'UN SANS-PAPIERS

La Coordination nationale des sans-papiers nous a informés qu'un algérien sans papiers, Abdelhak Bougherara, né à Guelma en Algérie, a été expulsé mardi 25 juin 2002 vers l'Algérie, malgré, précise la coordination, « les dangers qu'une telle décision représente pour son intégrité physique ». Prévenus de l'imminence de cette expulsion qu'Abdel avait clairement refusée, des militants avaient alerté les

passagers du vol, dont plusieurs s'étaient engagés à réagir s'ils voyaient dans l'avion une personne en cours d'expulsion.

D'après les témoignages de divers passagers, personne n'a rien vu, mais Abdel a été aperçu à l'aéroport de Lyon, enchaîné et encadré par deux militaires armés de mitraillettes, entrant dans l'avion en partance pour Alger. Comment cette expulsion a-t-elle été pos-

sible sans que les passagers ne s'en rendent compte ? Il faut que les autorités l'expliquent.

Abdel Bougherara, qui était un demandeur d'asile débouté, a fait l'objet d'une procédure aussi rapide qu'inquiétante pour les sans-papiers dans une situation semblable à la sienne. C'est en effet le mardi 17 juin au soir qu'Abdel avait été arrêté puis transféré au centre de Lyon Saint-Exupéry. La décision de

l'expulser est d'autant plus scandaleuse que, demandeur d'asile débouté, il avait fait l'objet d'une mise en liberté par le tribunal administratif pour vice de forme et voulait rester en France.

Cette mesure brutale par laquelle le gouvernement veut sans doute donner un avertissement à tous les sans-papiers n'est pas acceptable. Abdel doit pouvoir revenir immédiatement en France !



Manifestation de sans-papiers en mars 1999.

RICHES ET BIEN PORTANTS

On nous rassure que rien ne va plus, et que tout, sur notre planète, va à vau-l'eau. Que la misère y grandit, avec son cortège de maux de toutes sortes : famine, épidémies, dictature, génocide. Et c'est vrai. Mais pas pour tous en dépit de ce que prétendent les oiseaux de malheur. Il y a quand même des zones de bonheur sur notre terre.

Car cela va bien, et même mieux pour les riches, les très très riches s'entend. Ils ne sont pas beaucoup, 7,1 millions, selon l'enquête d'un cabinet spécialisé, mais, il faut saluer cet heureux événement, ils sont un peu plus nombreux que l'année précédente : 200 000 nouveaux ont fait leur entrée dans ce club très fermé. Il est vrai que la progression est plus faible que les années passées,

puisque leur nombre avait progressé de 15 % en 1999, et de 8 % en 2000.

Et comme un bonheur n'arrive pas seul, en même temps que leur nombre, la fortune de ces millionnaires a elle aussi augmenté d'un peu plus que l'inflation mondiale. Mais à cette échelle, cela représente bon nombre de SMIC pour chacun d'entre eux.

Cette étude nous dévoile aussi comment on entre dans ce club. 37 % de ses membres européens y ont accédé par héritage, contre 21 % des membres américains. Sinon on s'y fait une place au travers d'activités financières et d'activités liées à des entreprises de logiciels, pour les millionnaires des Etats-Unis, et dans les activités liées à la grande distribution, pour les

millionnaires de notre vieux continent.

A part cela, comment va le vaste monde ? Il s'appauvrit, aussi régulièrement que cette

petite minorité de riches grandit et s'enrichit. Mais ces deux phénomènes ne sont pas sans rapport.

N.M.

Mon
communisme
le livre
d'Arlette
Laguiller
est disponible.



Prix : 13 euros. Envoi contre un chèque de ce montant à l'ordre de Lutte Ouvrière.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
 Union Communiste : <http://www.union-communiste.org>
 E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :

 CODE POSTAL et VILLE :

 COMPLÉMENT D'ADRESSE

 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 24 juin 2002

POUR LES EMPÊCHER DE CONTINUER LEURS ATTAQUES CONTRE LES TRAVAILLEURS

■ Finalement, les syndicats ont été reçus par le ministre du Travail, histoire de montrer que le nouveau gouvernement est pour « le dialogue social ». Mais Raffarin a annoncé par avance que les smicards n'auront que les 2,4 % d'augmentation légale correspondant à l'inflation officielle.

Les deux millions sept cent mille smicards devront donc se contenter de ce qu'ils ont. Comme devront s'en contenter tous ceux – et ils sont plus nombreux encore – qui n'ont qu'un emploi précaire ou à temps partiel non choisi et qui, tout en étant payés sur la base du Smic, sont contraints de vivre avec une somme inférieure aux 897 euros (5877 F) du Smic mensuel net.

Quant aux chômeurs, ils n'ont droit qu'à une revalorisation de 1,5 % de l'allocation chômage. Par contre, la cotisation à l'assurance chômage, elle, va augmenter (comme le prix de la carte Orange pour les travailleurs de la région parisienne). L'allongement du délai de carence de 7 à 8 jours est le détail qui en dit long sur le mépris qu'ont tous ces gens pour le monde du travail. Voler une journée d'indemnisation de plus à ceux qui viennent d'être licenciés, il fallait le faire !

Et tout cela sous prétexte que la caisse d'assurance chômage vire au déficit. Mais pourquoi donc ce déficit, si ce n'est parce que la multiplication des plans de licenciements dans les grandes entreprises augmente le nombre de chômeurs ?

Le patronat et le gouvernement s'appêtent à porter d'autres coups aux travailleurs, à commencer par les retraites.

Le gouvernement Raffarin ne cache pas son jeu : s'il entend favo-

riser les classes moyennes et les riches, comme il l'a montré en annonçant la baisse de l'impôt sur le revenu ou en cédant aux revendications des médecins, il gouvernera en revanche contre la majorité laborieuse de la population.

Mais il y a quand même de quoi être écœuré par les protestations venant du côté des ex-ministres socialistes. Le refus de donner même un dérisoire coup de pouce au



Smic, c'est le gouvernement Raffarin en 2002, mais c'est aussi le gouvernement Jospin en 1999 et en 2000. Et il a bonne mine, Laurent Fabius, de souligner que la baisse de l'impôt sur le revenu ne profite pas à la moitié la plus pauvre des contribuables ! Il avait fait la même chose en tant que ministre de l'Economie !

Même portée par la vague du plébiscite de Chirac, acquis grâce à la capitulation de la gauche, la droite aurait cependant tort de penser qu'elle a les mains libres contre les travailleurs.

A peine six mois après la première élection de Chirac à la présidence, le gouvernement Juppé, qui se croyait en situation d'imposer

l'allongement de la durée de cotisation retraite aux travailleurs du public, avait été obligé de reculer devant la détermination des cheminots.

Eh bien ce qui a été possible en 1995 demeure possible – et nécessaire. Mais il faut une lutte de l'ensemble du monde du travail pour écarter les menaces sur les retraites, pour obtenir une augmentation générale des salaires et pour s'opposer aux plans de licenciements.

Une riposte générale ne s'improvise pas. Il faudrait un plan de mobilisation des travailleurs, avec des actions, des grèves, des manifestations, dont chacune prépare l'action suivante.

Les dirigeants syndicaux, même les plus dociles, ont mal pris la provocation de Raffarin d'annoncer son refus d'un coup de pouce au Smic en sortant d'une rencontre avec le Medef.

Mais ce n'est pas des prérogatives des syndicats à négocier qu'il s'agit. Dans les conditions présentes, la seule « négociation » à laquelle consent le patronat consiste à accepter la signature des chefs syndicaux au bas de décisions prises par les patrons ou dans leur intérêt, comme l'a montré l'accord sur l'allocation chômage.

Ce dont il s'agit, c'est des intérêts fondamentaux des travailleurs à avoir un emploi, un salaire et une retraite qui permettent de vivre. Imposer cela ne sortira pas d'une négociation aimable. Cela exige un rapport de forces favorable aux travailleurs face au patronat. Les travailleurs ont les moyens de le créer.

Arlette LAGUILLER

Pas de coup de pouce pour le Smic : LE GOUVERNEMENT ANNONCE LA COULEUR

Ça y est, le gouvernement l'a décidé : les travailleurs salariés au Smic ne bénéficieront pas cette année d'une revalorisation supplémentaire de leur salaire mensuel. Ils devront se satisfaire de l'augmentation de 2,4 % prévue par la loi pour suivre l'inflation annuelle et qui permet à peine de le faire.

Le nouveau gouvernement de droite ne faisait d'ailleurs pas grand mystère de ses intentions. Plusieurs jours avant même de rencontrer les représentants des diverses organisations syndicales à ce sujet, le Premier ministre laissait entendre au cours d'entretiens avec des journalistes qu'il n'envisageait pas sérieusement de donner un quelconque « coup de pouce » au Smic.

Année après année le nombre de « smicards » ne cesse d'augmenter, aujourd'hui c'est au bas mot 2 700 000 travailleurs, 14 % des salariés de ce pays, qui sont contraints de vivre, si l'on peut dire, avec le Smic, c'est-à-dire moins de 897 euros (5 877 F) par mois. Il y a dix ans encore, ils n'étaient que 8 %.

L'opposition de la gauche parlementaire s'offusque et s'insurge contre cette décision du gouvernement de droite, oubliant un peu rapidement que Raffarin ne fait là que suivre l'exemple de son prédécesseur socialiste. Les centrales syndicales grommellent de leur côté. Raffarin et son gouvernement ont le toupet de les priver de concertation, ne faisant même pas semblant de négocier avec elles.

Vont-elles pour autant alerter les travailleurs, les préparer à la lutte indispensable, mettre sur pied un plan

de riposte ? Pour l'instant elles se contentent en fait d'attendre l'ouverture des négociations qu'elles réclament sur « l'harmonisation » du Smic puisque, conséquence de l'application de la loi dite des 35 heures, il y a aujourd'hui six niveaux possibles de Smic. En principe, pour éviter que la diminution du temps de travail n'entraîne une diminution du salaire, la loi Aubry a prévu une garantie mensuelle calculée sur la base des 39 heures de travail hebdomadaire. Mais le Smic étant revalorisé automatiquement chaque année le 1^{er} juillet, cette garantie mensuelle varie elle aussi suivant l'année du passage aux 35 heures pour les travailleurs de la branche concernée.

Pour l'instant il faut attendre le docte avis du Conseil économique et social sur cette harmonisation du Smic. Jospin pour sa part n'avait pas prévu de solution à ce problème avant 2005 ! Dans la continuité du gouvernement de gauche précédent, de négociations en concertations, Raffarin s'apprête donc à lanterner les syndicats qui avec complaisance s'apprentent à moudre ce mauvais grain.

Au-delà de tout ce cinéma trompeur, c'est des intérêts des travailleurs qu'il s'agit, de ceux payés au Smic et des autres aussi dont la grande majorité ne gagnent guère plus, sans parler des chômeurs et des RMIstes. Par sa politique arrogante et provocante, c'est le gouvernement qui nous montre la nécessité de lui rendre la pareille en entrant en lutte pour imposer enfin des revenus décents pour tous les travailleurs et les chômeurs.

Alain VALLER

NOUVELLES HAUSSES D'EDF

Parmi les augmentations prévues pour cet été (transports parisiens, etc.) il y a aussi les tarifs d'EDF qui devraient augmenter de 3,5 % au mois d'août.

Durant plusieurs années ces tarifs ont baissé, pas énormément, mais régulièrement. Depuis deux ans ils se sont remis à augmenter. En particulier cette année il y a déjà eu une hausse de 1,5 % au mois de février, en plus de celle de 3,5 % prévue en août à laquelle le ministre des Finances a réservé « un accueil favorable ». Pourquoi ? EDF manque d'argent ? Absolument pas, bien au contraire puisque la société investit des milliards dans sa politique

d'achats massifs de sociétés électriques à l'étranger. Elle a dépensé pour cela plus de 10 milliards d'euros en un an et demi !

Ces acquisitions lui ont certes occasionné quelques gros problèmes financiers, en Amérique latine en particulier, notamment en Argentine. Mais pas au point de remettre en question sa politique d'expansion internationale.

Seulement l'argent dépensé là-bas manque ici. Et non seulement EDF plume les usagers – ainsi que le personnel – en Grande-Bretagne, en Amérique latine, etc., mais de plus en plus en France.

Ces deux mesures d'augmentation des tarifs sont bien

évidemment en préparation depuis longtemps, et viennent d'ailleurs après d'autres analogues qui, dans le passé, ont été prises par la gauche.

La réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu dont se targue tant le gouvernement sera infime et même nulle pour les plus pauvres. En revanche la hausse de l'électricité sera beaucoup plus coûteuse pour la plus grande partie de la population.

Car si tout le monde n'utilise pas les transports parisiens, en revanche tout le monde dans le pays consomme de l'électricité.

André VICTOR

PARITÉ HOMMES-FEMMES... ET FINANCEMENTS ÉLECTORAUX

Les députés de la précédente législature avaient voté comme un seul homme (c'était le cas de le dire) la loi sur la parité hommes-femmes dans les candidatures aux élections législatives en particulier.

Dans la pratique, cette loi de la parité, qui avait rassemblé dans une belle unanimité la gauche et la droite, n'a pas été respectée par les partis qui l'avaient votée. Les responsables de l'UMP démontrent même aujourd'hui qu'il s'agit d'une loi d'une hypocrisie rare, peut-être efficace pour le communiqué à l'adresse des électrices avant les élections – et encore –, mais ne méritant pas qu'on s'y plie dans les faits.

En effet, les sanctions financières prévues à l'encontre des partis qui ne respectent pas cette loi apparaissent dérisoires rapprochées de ce que peut rapporter d'argent sonnante et trébuchante l'élection d'un député. Pour les partis politiques, PS comme UMP,

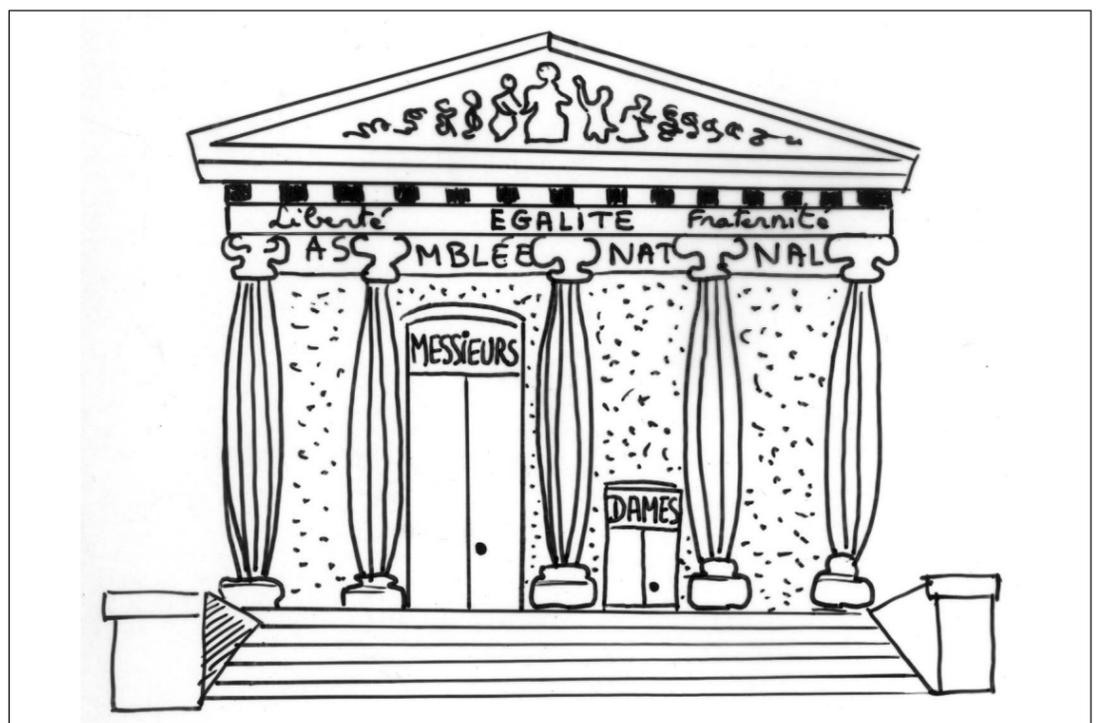
mieux valait s'asseoir sur des principes proclamés, être pénalisés en piétinant leur propre loi, que de laisser échapper un fauteuil de député.

La loi sur le financement des partis politiques comprend deux volets. Le premier prévoit que l'Etat verse une somme à chaque parti proportionnellement au nombre de voix recueillies. Au cas où la stricte parité n'est pas respectée par un parti, cette rentrée est amputée. La part de l'UMP, qui n'a présenté que 20 % de candidatures féminines, sera ainsi amputée de 30 % par rapport à ce qu'elle aurait dû toucher si elle avait présenté autant d'hommes que de femmes. Mais pour les partis ayant des élus, l'autre volet du financement diminue considérablement la portée de cette obligation, puisque chaque député rapporte 45 398 euros par an. Pour qui espérait plusieurs centaines de députés (et l'UMP en a obtenu 355), le compte est

vite fait. Mieux vaut gagner un député que respecter la parité, mieux vaut avoir un élu en présentant un sortant (car il s'agit bien plus souvent d'un sortant ou d'un notable masculin que d'une sortante) que prendre le risque de perdre le poste et la somme en présentant une femme, nouvelle venue, probablement peu ou pas du tout connue et prenant le risque d'être éliminée, à la place d'un politicien rodé. Mieux vaut la légère sanction financière plutôt que la perte du poste et de son revenu.

Autant dire que la prime au député sortant, des hommes la plupart du temps, a joué à fond, sur tous les plans, et pour garder la place et pour passer à la caisse. Quant aux grands principes, c'est bon... pour les discours. Et il n'y a pas de raison sérieuse (de leur point de vue) pour que ces messieurs changent d'optique.

A. R.



L'augmentation des transports franciliens

TRANSPORTS EN COMMUN TROP CHERS !



Guichets dans le métro parisien.

En Ile-de-France, les transports en commun vont augmenter au 1^{er} juillet, comme chaque année. Cela se traduira par des ponctions supplémentaires sur les usagers, qui sont en majorité les moins bien nantis. Mais cela risque aussi de se traduire par la diminution de la part des transports en commun, avec des conséquences calamiteuses maintes fois dénoncées.

Le tarif du ticket de métro vendu à l'unité ne changera pas : il faut dire qu'il avait augmenté de 6,25 % l'an dernier. Mais le carnet de dix tickets, la carte Orange, la carte pour les étudiants (carte « Imagine R ») que la RATP avait lancée à grand renfort de publicité, sont, eux, tous concernés par la nouvelle hausse qui devrait rapporter 2,77 % en plus à la RATP.

Cette décision a été prise par le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), dans lequel les représentants de la droite et de la gauche cohabitent, avec dix-sept représentants du gouvernement et autant d'élus de la Ville de Paris, des départements d'Ile-de-France et du Conseil régional. La gauche, minoritaire, a voté contre. La droite s'est abstenue. Et le préfet de région a pu – grâce aux représentants de l'Etat – imposer cette décision.

Pour justifier la hausse, le conseil d'administration du Stif explique que « le prix du billet en carnet en Ile-de-France reste inférieur au prix couramment pratiqué dans les grandes agglomérations » de province. Mais cela signifie tout simplement que les tarifs des transports en commun dans les agglomérations de province sont trop élevés ! On explique aussi que les usagers franciliens devraient s'estimer heureux car « le prix de la carte Orange correspond en moyenne à 38 % du prix de

revient du transport et à 19 % pour un salarié bénéficiant du remboursement de la moitié du prix de la carte Orange ». Mais si la situation est plus défavorable à l'usager en province, pourquoi ne pas égaliser vers le bas, en diminuant les tarifs des transports en commun dans les agglomérations de province ? Il en va de la préservation du pouvoir d'achat des usagers, et aussi de celle de l'environnement. Car en baissant le tarif des transports en

commun, voire en les rendant gratuits pour les usagers, il est évident que leur fréquentation augmenterait considérablement. Ce qui nécessiterait d'en prévoir davantage.

Ces dernières années, les gouvernements – et en particulier leurs ministres de l'Environnement – n'ont pas été avares de discours sur la nécessité de développer les transports en commun. Corinne Lepage, qui fut ministre de Juppé, fit passer à la fin de 1996 une « loi sur

l'air » qui rendait obligatoires des « plans de déplacements urbains » dans les grandes agglomérations, censés favoriser les modes de déplacements autres que la voiture. Mais les gouvernements se sont bien gardés de financer un développement général des réseaux de transports en commun qui desserve correctement les banlieues et l'intérieur des départements. Et en Ile-de-France où les ministres ont directement leur mot à dire pour fixer les

tarifs, ceux-ci n'ont jamais baissé, bien au contraire.

Pourtant, la première mesure permettant de favoriser l'usage des transports en commun serait de les rendre plus accessibles financièrement. Ce ne serait pas du luxe pour les usagers et cela serait du meilleur effet pour l'air, le bruit et l'environnement qui se dégrade.

Jean SANDAY

DES « ÉCONOMIES » QUE LA POPULATION PAIE AU PRIX FORT

nant de et vers le cœur de l'agglomération.

Alors que les déplacements inter-banlieues ont beaucoup augmenté (+ 17 % sur dix ans), rien ou presque n'a été prévu en matière d'investissements publics pour y faire face. Il n'y a pratiquement pas eu de nouvelles lignes de métro, de bus, de RER, ouvertes en banlieue et encore moins entre banlieues, surtout dans la grande couronne. Pire, les systèmes de transports en commun existants n'ont cessé de se dégrader, faute de moyens matériels, faute d'embauches (le personnel a même globalement, comme partout dans les services publics, eu tendance à diminuer).

Cela, tous les travailleurs de la région parisienne peuvent le constater quotidiennement. Les retards des rames de RER sont le lot quotidien des deux millions de Franciliens qui les utilisent pour aller et revenir de leur travail. Même chose sur le réseau du métro ou SNCF classique. Ne parlons pas des bus, peu fréquents quand ils existent en banlieue, et bien souvent bloqués dans les embouteillages.

Les « incidents » en tout genre ne se comptent plus, sans que les transportés

sachent toujours à quoi ils tiennent (manque de personnel, de rames en état de rouler, matériel de plus en plus vétuste, ruptures de caténaires...). Les pannes se multiplient dans un système informatique du RER qui a plus de vingt ans. Dans un reportage du *Monde*, un responsable du poste de commandement de la ligne C du RER (qu'empruntent près d'un demi-million de voyageurs chaque jour) se félicite de n'enregistrer « que » un peu moins de 10 % de retards aux heures de pointe, mais en moyenne sur l'année, car les premières semaines de 2002 ont été, dit-il, « catastrophiques, avec 15 à 30 % de retard (...) en raison de graves problèmes techniques ».

Résultat : l'Insee constate que 43 % des Franciliens utilisent leur propre véhicule pour aller travailler, une proportion qui ne cesse de croître. Avec, en parallèle, mais cette étude ne l'a pas chiffré, des dépenses accrues pour les ménages puisque la situation des transports en commun est telle que le nombre de ceux qui ont deux véhicules – on l'imagine, pas pour leur seul plaisir – est lui aussi en constante augmentation (20,6 % en 1999 contre 17,8 % en 1990).

Cette situation, aberrante en termes de coûts social, économique et humain, est le résultat d'années de restrictions du fait des gouvernements successifs, de droite comme de gauche, au détriment du service public des transports, de ceux qui y travaillent comme de ceux qui y ont recours pour aller travailler.

Mais on aurait tort de croire que, durant la décennie étudiée par l'Insee, les responsables de cette situation sont restés les bras croisés. Devant les plaintes des usagers, la SNCF a... nommé un « Monsieur Régularité » ! Les pouvoirs publics ont multiplié les campagnes... en appelant au civisme des Franciliens pour qu'ils délaissent leurs voitures et se rabattent vers les transports en commun ! Comme, évidemment, ce n'était guère convaincant, ils ont alors pris les mesures que l'on sait, à Paris et dans l'agglomération, en réduisant l'espace dévolu à la voiture, en augmentant les tarifs de stationnement et le nombre des emplacements payants. Bref, en opérant une sélection par l'argent : la seule forme de « régulation » que connaisse cette société qui marche (et roule) sur la tête...

P. L.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Barbelés, miradors, gardes-frontières : LE RÊVE EUROPÉEN

Le sommet européen de Séville a pris une série de décisions pour mieux réprimer l'immigration clandestine, proclamant comme l'a formulé Chirac, « que l'immigration illégale contrarie la politique d'intégration des immigrants légaux ». Si l'idée de sanctions contre les pays pauvres qui n'empêcheraient pas efficacement leurs ressortissants de fuir vers les « paradis » européens a été repoussée, diverses mesures de surveillance en commun des frontières, de contrôles des visas et de renvoi vers les pays d'origine ont en revanche été adoptées. Sur le terrain de la chasse à l'immigré, les gouvernements européens n'ont pas voulu paraître en reste face à la concurrence des extrêmes droites de leurs pays respectifs.

Alors que l'on proclame à grands coups de trompette l'époque de la mondialisation économique ouverte, que les capitaux, les marchandises, les sociétés internationales ne connaissent pas de frontières, alors que l'on assiste à de nombreuses « projections » des armées des pays riches aux quatre coins de la planète, la seule ouverture toujours plus impitoyablement combattue est celle concernant les personnes. Oh ! Bien sûr pas les dictateurs des pays pauvres, soutenus ou imposés par les puissances impérialistes qui les pillent, mais les populations qui subissent le joug des uns et crèvent de l'exploitation des autres.

Les gouvernements européens sont ainsi tous d'accord pour augmenter les budgets de lutte contre l'immigration et le contrôle aux frontières, un budget qui représente déjà des millions d'euros. Comme ils sont tous d'accord pour traquer les désespérés qui cherchent à fuir la misère ou la dictature de leur pays.

Selon les estimations de l'ONU, chaque jour dans le monde environ 82 000 personnes meurent à cause du sous-développement dont 35 000 de faim. Comment s'étonner alors que pour essayer d'échapper à la misère, des hommes, des femmes, des enfants tentent au péril de leur vie de franchir les frontières de l'Europe ? C'est ainsi que l'on retrouve noyés des Africains ayant essayé de tromper la surveillance des gardes côtes pour passer en Espagne après avoir traversé sur des coquilles de noix le détroit de Gibraltar, des Afghans ou des Kurdes écrasés par le train qui devait leur faire franchir la Manche ou électrocutés par une caténaire, des Roumains ou des Chinois étouffés ou morts de froid dans des containers, des jeunes « tombés du ciel » après s'être cachés dans le train d'atterrissage d'un avion...

Quant à ceux qui réussissent à passer ces premiers obstacles, il leur faut ensuite affronter les conditions faites par les exploités du travail des sans-papiers, salaires de misère et accidents du travail, risquer d'être pris à l'occasion d'un contrôle, traités comme des criminels, menottés et emmenés vers des lieux de détention infâmes. Ceux qui ainsi capturés, parfois après des mois ou des années vécues

dans la peur de cette issue fatale, sont ensuite jetés dans des avions, bâillonnés, ligotés et surveillés comme les pires des assassins, avant d'être renvoyés à la misère de leur pays d'origine en ayant tout perdu.

C'est cette chasse à l'homme que les gouvernements européens veulent systématiser et pour laquelle ils veulent coopérer, chasse aux frontières et chasse à l'intérieur des frontières pour en expulser ceux qui sont parvenus à passer au travers des mailles du filet !

La distinction entre immigration légale et illégale n'est que pure hypocrisie destinée à faire admettre ces mesures. Ce n'est que tout à fait exceptionnellement que l'immigration a été légale : lorsqu'en période de plein emploi, des patrons comme Citroën ou Peugeot par exemple sont allés chercher au fond des campagnes au Maroc ou en Turquie les ouvriers qu'ils n'arrivaient pas à trouver pour faire fonctionner leurs usines. Mais c'est sans papier que des générations d'immigrés ont commencé à travailler pour la plupart. Et de grosses comme de petites entreprises – du bâtiment et des travaux publics, du textile, de la métallurgie ou même des sous-traitants d'entreprises publiques comme EDF ou la SNCF – ont su et savent toujours profiter de leur vulnérabilité pour les exploiter dans des conditions pires que celles des travailleurs du pays.

Ceux des travailleurs qui n'ont pas ou plus ce problème des papiers, qu'ils soient nés ou pas dans un pays européen, n'ont aucun intérêt à l'oublier. Car d'une certaine façon, comme le proclament ceux qui défilent en solidarité avec les sans-papiers, « première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés ».

Non, nous ne devons pas marcher aux arguments de ceux qui sous prétexte de légalité à respecter, ou sous le prétexte mensonger de « protéger nos emplois » ou « notre sécurité », permettent au patronat de profiter tant de l'immigration légale qu'illégale, comme des travailleurs nés dans le pays, tous corvéables et licenciés à merci sans distinction. Même si des organisations ouvrières comme les syndicats sont souvent ou muettes ou ambiguës sur le sujet. Même si des partis de gauche – comme le PCF longtemps défenseur du « produire français », ou comme le PS ayant au gouvernement conduit les clandestins à se déclarer, pour ensuite faire le tri et en rejeter la moitié dans une situation d'illégalité encore pire – prétendent le faire au nom des intérêts des travailleurs, pour ne pas « accueillir toute la misère du monde » selon la formule de Rocard.

Ces prétendues justifications, qu'elles viennent de la gauche ou de Chirac, ne sont finalement que de la contrebande d'une camelote diffusée par Le Pen et ses semblables européens.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires, bimestriel publié par la Fraction, n° 21 (mai-juin)

Au sommaire : – Suite des présidentielles : des articles sur la lutte contre l'extrême droite, les trahisons et la manoeuvre de la gauche, les divisions et les faiblesses de l'extrême gauche.
– Dossier : Le Moyen-Orient, Israël, Etats arabes, Autorité palestinienne... les pions de l'impérialisme.
– Les syndicats et la collaboration de classe en France (épargne salariale, AZF) et en Allemagne (IG-Metall)

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18, ou
Les Amis de Convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19

Leur société

LE PLAN DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME :

DU VENT !

Le ministre de l'Education nationale, Luc Ferry, vient de présenter son « plan d'action pour lutter contre l'illettrisme ». Ce problème est réel et grave. Il y aurait environ 5 % d'adultes considérés comme illettrés en France, maîtrisant mal la compréhension de textes simples et, parmi eux, la moitié sont d'origine étrangère.

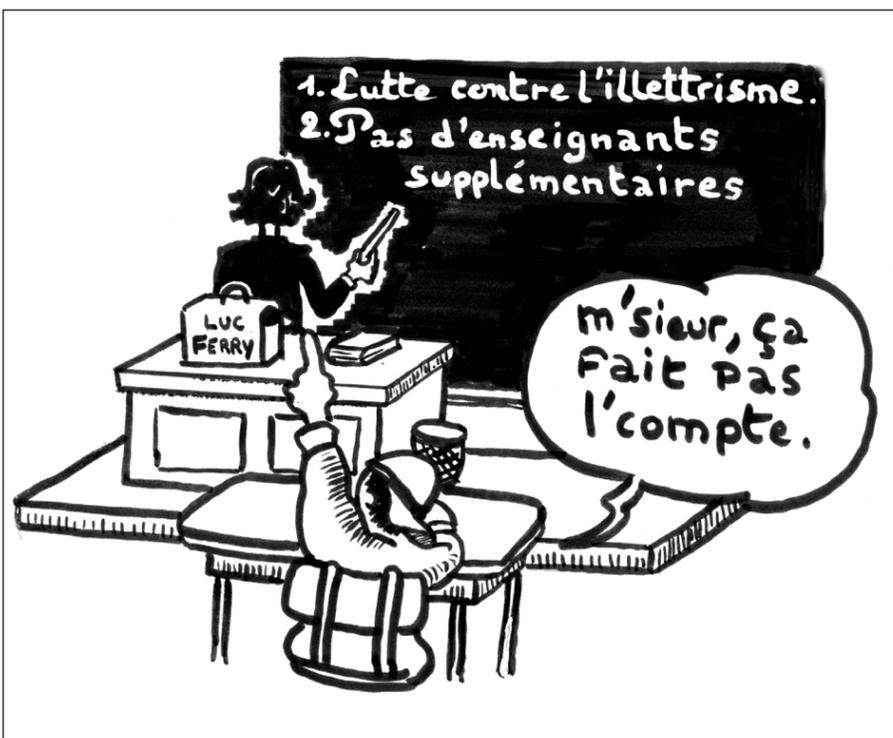
Que propose le nouveau ministre pour remédier à cet état de choses ? Il a annoncé pour la prochaine rentrée un livret, distribué aux instituteurs, faisant état des difficultés rencontrées. Il a aussi annoncé un suivi des élèves dans le primaire, des classes expérimentales d'un effectif maximum de dix élèves ayant des difficultés de lecture, ainsi que le développement de l'informatique et l'orientation des élèves dyslexiques vers des établissements spécialisés.

Ce plan en cinq points est de la même eau que tous ceux qui ont été conçus auparavant – et quand on sait que Luc Ferry participait à l'élaboration des programmes sous le précédent ministère avec Allègre, puis Lang, au titre de responsable dans une commission ad hoc, cela n'a rien de surprenant. Comme ses prédécesseurs, Luc Ferry brasse du vent pour éviter de se donner les moyens matériels de s'attaquer véritablement au problème.

Les instituteurs ne l'ont pas attendu pour apprécier les difficultés des élèves, et pour assurer un suivi tout au long de leur scolarité. Quant aux classes « expérimentales », elles visent à rechercher « s'il existe un noyau dur d'enfants en difficulté », pas à y remédier ; de toute façon, avec 50 créations

de ces classes sur toute la France (ce qui fait une moyenne d'une pour deux départements !), il ne faut pas s'attendre à des résultats même à l'échelle expérimentale. On nous ressort l'informatique, censée permettre aux élèves de devenir des champions de l'orthographe et de la lecture ; mais par quel miracle ? Reste le dernier point : orienter les élèves ayant des handicaps vers des établissements spécialisés... Encore faudrait-il qu'il en existe en fonction des besoins. Les enseignants sont tout à fait bien placés pour savoir que ce n'est pas le cas.

Au-delà de ces belles déclarations, comme pour les précédents plans de lutte contre l'illettrisme, il n'est pas question d'accorder des moyens supplémentaires. Tout au plus cinquante enseignants nommés pour une durée déterminée. Or, pour aider les élèves ayant des handicaps de lecture, il faudrait pouvoir les faire travailler par petits groupes, c'est-à-dire recruter massivement des enseignants, prévoir des locaux adaptés. Comment, en effet, un instituteur, qui a souvent affaire à plus d'une trentaine d'élèves dans sa classe, pourrait-il s'occuper de chacun et trouver le temps de se consacrer à ceux qui ont de grosses difficultés ? Le problème est particulièrement aigu pour les enfants des classes défavorisées – souvent doublement handicapés dans la connaissance du français lorsqu'ils sont en plus d'origine étrangère – et dont les parents n'ont pas les moyens culturels, sans même parler des moyens matériels, de remédier aux carences de l'Education nationale.



Déficit de l'Unedic LE PATRONAT COUPABLE, MAIS LES TRAVAILLEURS PAIENT

Il y a deux ans, lors de l'instauration du Pare, le Medef a bénéficié de dizaines de milliards de francs d'exonérations sous prétexte de l'excédent des comptes de l'Unedic, l'organisme qui gère les comptes de l'assurance chômage.

Seulement avec la remontée du chômage, les comptes de l'Unedic sont à nouveau passés dans le rouge et sont de mois en mois plus déficitaires.

Mais il n'est pas question pour le Medef de revenir sur les cadeaux qu'on lui a faits et de mettre la main à la poche. Pour réduire ce déficit, il vient donc de décider, avec la complicité de trois syndicats, la CFDT, la CFTC et la CGC, une nouvelle attaque contre les chômeurs indemnisés.

Ce nouvel accord durcit les conditions nécessaires pour bénéficier de l'indemnisation chômage, il réduit les ressources des chômeurs et il augmente les cotisa-

tions des travailleurs.

Les chômeurs de plus de 55 ans n'étaient plus obligés de rechercher un emploi et pouvaient percevoir leur indemnité pendant soixante mois jusqu'à ce qu'ils bénéficient de leur retraite. Pour bénéficier de cette mesure, il faudra dorénavant justifier d'une durée d'activité antérieure minimum de 25 ans. Sinon, les chômeurs âgés de plus de 55 ans ne pourront bénéficier que de 45 mois d'indemnisation.

C'est un mauvais coup, pour les femmes en particulier qui ont arrêté de travailler pendant un certain nombre d'années pour élever leurs enfants, et qui ne pourront justifier de ces 25 ans d'activité.

Par ailleurs, l'accord prévoit d'allonger le délai dit de carence entre le début de cotisation et le moment où il est possible de bénéficier de l'indemnisation. Quant au montant de celle-ci, les allocations chômage ne seront « revalorisées » que de 1,5 % au 1^{er} juillet, bien en dessous de

l'inflation officielle.

Enfin, les cotisations chômage, non seulement ne diminueront pas légèrement comme il était prévu, mais elles augmentent de 0,1 % pour les salariés (et 0,1% pour les patrons). Les intermittents du spectacle voient même leurs cotisations doubler purement et simplement.

En cas d'aggravation de la situation financière de l'Une-

dic, dès aujourd'hui, le Medef affirme prévoir bien d'autres mesures « drastiques », s'ajoutant à celles qui viennent d'être prises.

Le patronat est pourtant responsable de l'aggravation du chômage. Les licenciements collectifs dans de grandes entreprises se sont multipliés, les restructurations, les réorganisations industrielles ont fait repartir le chômage à la hausse.

Au point qu'une organisation d'artisans, l'Union professionnelle artisanale, qui participe également à la gestion de l'Unedic, a cru bon de mettre en cause « les licenciements ou les restructurations opérés par les grandes entreprises qui ont pour effet de mettre le régime d'assurance-chômage en situation déficitaire ».

En effet, l'urgence serait d'abord d'interdire les licenciements collectifs. Quant à régler la question de l'indemnisation correcte du chômage, les cotisations devraient être intégralement prélevées sur les profits du patronat. En cas de déficit de cette assurance chômage, ce devrait être à lui seul de payer.

Michel ROCCO



Manifestation de chômeurs en juin 2000. Pourtant leur sort risque d'empirer.

LES CAPITALISTES CONTENTS DE L'ÉPARGNE SALARIALE...

Il y a plus d'un an, était votée une loi proposée par Fabius, la loi du 19 février 2001, élargissant les possibilités de l'épargne salariale. Au bout d'une année d'application, une enquête a été faite par des filiales de banques, spécialisées dans la gestion de cette épargne salariale. Elle tire la conclusion que les capitalistes sont contents de cette loi, et pour cause.

Cela fait longtemps qu'ils essaient de drainer vers eux les économies de millions de salariés par le biais de cette épargne salariale. Celle-ci peut prendre différentes formes, l'intéressement des salariés à l'entreprise, les plans d'épargne d'entreprise, l'actionnariat salarié et les options de souscriptions ou d'achats d'actions. La loi Fabius a permis d'étendre

encore les possibilités d'épargne salariale aux petites et moyennes entreprises, de simplifier des mécanismes existants, et de créer un plan d'épargne à long terme, le plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV).

Avec ce PPESV, le salarié fait mensuellement un versement. La somme est bloquée pendant au moins dix ans. L'entreprise peut également, de son côté, participer aux versements, c'est « l'abondement ». On comprend vite que les capitalistes soient très satisfaits de ce PPESV quand on sait que ces versements patronaux sont déductibles de l'impôt sur les bénéfices, qu'ils ne sont pas soumis aux cotisations sociales, et qu'ils peuvent constituer une « provision pour investissement », et à ce titre permettre une dispense d'impôts pouvant aller de 25 % de l'abondement jusqu'à même 50 %. L'enquête réalisée par le

« Baromètre annuel de la gestion de l'épargne salariale » tire une conclusion édifiante : « L'épargne salariale permet avant tout aux entreprises de mettre en place et de maintenir une politique de rémunération globale et motivante. Dans le contexte de réduction des coûts, cet outil est une composante particulièrement pertinente de la politique de rémunération globale, permettant d'accroître les avantages accordés aux salariés tout en optimisant le traitement fiscal et social ».

Mais surtout cet argent, constitué des économies de millions de salariés, permet aux banques ou aux grandes compagnies d'assurance, qui le gèrent par l'intermédiaire de filiales, de faire des « placements financiers », autrement dit de spéculer, et de tirer bien sûr de gros profits de cette spéculation. Six grands groupes contrôlent 74 % des fonds communs de placement

d'entreprise (FCPE) sur lesquels sont placées les épargnes salariales : ce sont la Banque populaire, la Société Générale, la BNP, Axa Gestion, le Crédit Lyonnais, le Crédit Agricole et le CCF. Des milliards d'euros sont ainsi drainés des poches des salariés à celles des capitalistes, banquiers ou assureurs.

Ces plans d'épargne à long terme fonctionnent en fait selon le même principe que les fonds de pension. Mais après un certain nombre d'affaires, dont la faillite d'Enron aux Etats-Unis, où des milliers de salariés ont perdu, en même temps que leur travail, les économies placées dans ces fonds pour leur retraite, les fonds de pension n'ont pas très bonne presse. Capitalistes et gouvernement essayent donc de rassurer les salariés et de les convaincre que, contrairement aux salariés d'Enron, ils ne risquent pas de tout perdre au bout de dix ans. D'où la mise

en place en France d'un « Comité intersyndical de l'épargne syndical » (le CIES) qui est censé surveiller les fonds de placement, et qui délivre un « label » pour les offres d'épargne salariale.

La loi Fabius a étendu le pouvoir de ce comité de « surveillance » qui est composé de représentants syndicaux, deux par syndicat. Ceux-ci cautionnent donc par ce biais ce système de retraite par capitalisation qui est un racket sur les économies de salariés. Mais cela ne donne aucune garantie aux salariés, car les syndicats n'ont évidemment aucun moyen de contrôler réellement ces fonds de placement qui sont tout sauf transparents.

Cette épargne salariale est donc un moyen d'assouvir encore la soif de profits des capitalistes et leur permet de faire main basse sur les économies de millions de salariés.

Aline RETESSE

Madagascar

Partis de Paris dans un Falcon 900 à destination de Madagascar, douze mercenaires français ont été interceptés à Dar Es-Salaam par les autorités tanzaniennes. La France a formellement protesté par la voix du ministère des Affaires étrangères, disant qu'elle « ne saurait tolérer que son territoire soit utilisé pour des opérations de ce type ». Telle est la dernière péripétie de la crise malgache dans laquelle l'ancien dictateur Didier Ratsiraka, de passage à Paris, a été accusé d'être à l'origine de ce coup tordu qui a échoué.

Dans cette affaire, tout porte en effet à croire que l'ancien dictateur a bel et bien cherché à recruter des hommes de main pour encadrer ses milices, et ce avec la bienveillance du gouvernement français qui, malgré ses dénégations, n'a à aucun moment empêché le Falcon 900 de décoller de son sol. L'un des mercenaires à l'origine de l'opération est d'ailleurs un ancien adjudant-chef de la DGSE qui aurait déjà « travaillé » pour le président sénégalais Abdoulaye Wade pour mater une rébellion en Casamance, puis pour le dic-

tateur congolais Sassou Nguesso, et se serait enfin retrouvé sous les ordres de Janou Lacaze, ancien chef d'état-major des armées françaises qui avait, un temps, vendu ses services au dictateur ivoirien Robert Guéi.

La solution de l'OUA : un soutien déguisé à Ratsiraka ?

Censé trouver une issue à la crise politique malgache, le nouveau sommet africain d'Addis-Abeba du 22 juin dernier n'a pas vraiment débouché. Les chefs d'Etats de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) n'ont toujours pas réussi à imposer une solution négociée aux deux prétendants du pouvoir malgache. Le premier, Marc Ravalomanana, président élu, peine à se faire reconnaître sur la scène internationale, tandis que le second, Didier Ratsiraka, l'ancien dictateur, bénéficie du soutien de l'OUA où siègent nombre de ses amis dictateurs tels le congolais Denis Sassou Nguesso ou encore le gabonais Omar Bongo, deux très bons « amis » de la France.

Pour les chefs d'Etats africains « les élections tenues à Madagascar le 16 décembre 2001 n'ont pas abouti à un gouvernement légalement et constitutionnellement établi ». Ils pro-

UNE CRISE QUI DURE

posent donc l'organisation « d'élections libres et transparentes pour permettre au peuple malgache de choisir son dirigeant » sous le contrôle de l'ONU, de l'OUA et de l'Union européenne ; laissant vacant « le siège de Madagascar à l'OUA » jusqu'à ce qu'une « solution soit trouvée ». L'OUA se refuse ainsi à cautionner le coup de force électoral de Ravalomanana, d'ailleurs absent du sommet. Didier Ratsiraka, quant à lui, s'est immédiatement rangé à l'avis de l'OUA.

Ravalomanana tente de légitimer son pouvoir

Sur le terrain, Ravalomanana a réussi à installer des gouverneurs qui lui sont fidèles dans quatre provinces sur six. Son offensive militaire remporte des succès et les troupes gouvernementales ont conquis plusieurs villes importantes sans coup férir. Cela a permis d'ouvrir un débouché maritime à Antananarivo et de desserrer ainsi le blocus économique qui l'étouffait. L'armée et les milices pro-Ratsiraka ne contrôlaient plus que les villes d'Antsiranana (ex-Diego-Suarez) et de Toamasina (ex-Tamatave), ce dernier chef-lieu de province étant le fief de l'ancien

dictateur à partir duquel il avait lancé, il y a quelques mois, le blocus économique de l'île.

Ravalomanana cherche à légitimer à tout prix son pouvoir, à assoier son autorité et à se faire reconnaître par les chefs d'Etats africains ainsi que par l'impérialisme. C'est dans ce sens qu'il a constitué un gouvernement de « réconciliation nationale » où ont pris place plusieurs personnalités modérées proches de l'ancien pouvoir. Ravalomanana s'appuie sur la même hiérarchie militaire, le même personnel politique, le même appareil d'Etat qui hier encore servaient la dictature de Ratsiraka.

Cette « réconciliation nationale » se réalisera si chacun trouve le moyen de préserver ses intérêts propres en même temps que ceux de la bourgeoisie malgache. Il est donc probable qu'elle se fasse sur le dos de la paysannerie pauvre des campagnes et de la population laborieuse des villes. La population de l'île, première victime de cette crise, ne peut rien attendre de bon, quel que soit le vainqueur.

René CYRILLE

L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS ATTEND POUR SOUTENIR LE VAINQUEUR

L'impérialisme français évite toujours de trancher entre Ravalomanana et Ratsiraka et s'aligne sur les positions de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), à moins que ce ne soit l'OUA qui s'aligne sur celles de la France ; la préférence semblant tout de même aller à Ratsiraka souvent présenté comme un ami personnel de Chirac. En France d'ailleurs, on parle de Ravalomanana en lui adjoignant le qualificatif d'« autoproclamé » comme si les autres dictateurs africains issus pour la plupart de coups d'Etats ou d'élections truquées n'étaient pas « autoproclamés », voire imposés par l'ancienne puissance tutélaire, en l'occurrence la France.

Pour l'heure, Ratsiraka a l'avantage de l'ancienneté et a déjà donné de nombreux gages de bonne volonté. Il a su montrer ses capacités à exercer la dictature contre les masses pauvres, à faire taire toute opposition et le cas échéant à faire tirer sur la foule comme au début des années 1990. Autant de « faits » qui représentent des « qualités » aux yeux de l'ancienne puissance coloniale.

Toutefois, si le rapport de force sur le terrain évolue nettement en faveur de Ravalomanana, les futures relations avec la France seront du même ordre que

celles qu'elle entretient aujourd'hui avec Ratsiraka. Avant même son élection, Ravalomanana était venu à Paris rencontrer les représentants du Medef qui avaient parait-il manifesté un intérêt certain pour sa politique d'industrialisation et promis d'investir à Madagascar.

Par contre, d'autres grands patrons, en particulier le groupe réunionnais Bourbon appartenant à de Chateaueux, ne cachaient pas leur préférence pour Ratsiraka. Ce groupe a la haute main

ou de forts intérêts à Madagascar dans la pêche, l'urbanisme, l'hôtellerie et surtout l'agroalimentaire et la grande distribution avec ses magasins Cora et Score.

L'un des proches de Ravalomanana, s'élevant contre la politique supposée être celle de la France, s'était écrit : « Si l'Elysée de Jacques Chirac... continue de mener une politique aveugle, irréaliste et anarchique et préférer miser sur de Chateaueux, au lieu d'ouvrir une nouvelle ère avec le Medef à Madagascar ; et

si la France et l'Elysée continuent de jouer sur la pourriture avec Ratsiraka et ses acolytes au lieu de miser sur la compétitivité et la compétence de Ravalomanana et le peuple malgache, c'est pour la France la manière la plus sûre de perdre pied dans la Grande Île. »

Derrière ce petit chantage, il y avait un appel du pied à la reconnaissance de l'impérialisme français que celui-ci aura tôt fait d'accorder dès qu'il le jugera utile pour ceux dont il défend les intérêts.



Une usine de sisal à Berenty. C'est dans ce genre d'entreprise, restes de l'époque coloniale, que les capitaux français sont investis.

Espagne

LA GRÈVE GÉNÉRALE : UNE RÉPONSE DES TRAVAILLEURS À LA RÉFORME D'AZNAR

Le 20 juin, c'est en répondant massivement aux appels à la grève générale et aux manifestations que les travailleurs d'Espagne ont montré leur refus de la réforme concernant la législation sur le chômage.

Ce sont, dans tout le pays, des millions de travailleurs qui ont cessé le travail, en particulier dans l'industrie, la construction et les transports ainsi que dans les services, et dans une moindre mesure dans le petit commerce. Dans les principales villes, mais aussi dans bien des villages, l'activité s'était arrêtée comme si c'était un dimanche. La consommation d'électricité correspondait à celle d'un jour férié. Les grandes entreprises des zones industrielles ont été paralysées et la plupart des manifestations ont été imposantes. Les forces de police parlent de 400 000 manifestants à Barcelone, les syndicats de 500 000 à Madrid, 150 000 à Vigo et plus de 100 000 à Séville.

Le gouvernement avait tout fait pour limiter l'ampleur de cette journée de grève générale. Il a tenté d'imposer un service minimum susceptible d'assurer

entre 50 et 40 % de l'activité, comme par exemple dans les transports. Mais les travailleurs ne se sont pas laissés impressionner. En Andalousie les services minimums n'ont pas été appliqués. Dans les transports, à Séville par exemple, aucun des 70 autobus prévus par la société de transports urbains, la Tussam, n'a fonctionné.

Partout le patronat et le gouvernement y sont allés de leurs menaces vis-à-vis des grévistes. Les pressions policières et patronales ont été importantes à l'égard des piquets de grève. On sait aussi que des jeunes ont été licenciés dès le lendemain de la grève. Mais la colère contre l'attaque grave que représente la réforme s'est manifestée par le succès du mouvement.

La nouvelle législation que le gouvernement veut mettre en place rapidement est une attaque ouverte contre les travailleurs de l'ensemble de l'Espagne. Elle est destinée à aggraver le chômage et à diminuer encore davantage les droits, déjà bien maigres, de ceux qui perdent leur emploi. Le gouvernement voudrait que

les chômeurs en soient réduits à accepter n'importe quel travail dans un rayon de 30 km autour de leur domicile, faute de quoi ils perdraient tous leurs droits et allocations, pourtant déjà bien insuffisantes pour vivre. Le patronat espère que cette pression lui permettra d'imposer davantage de contrats précaires ainsi qu'une plus grande flexibilité. La réforme prévoit que, tant que la justice n'aura pas statué, un licencié estimant son licenciement abusif ne pourra plus prétendre toucher ni salaire ni allocation. C'est dire que licencié coûtera encore moins cher au patronat.

Les conséquences de cette réforme seraient dramatiques pour les classes populaires, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Et c'est déjà par centaines de milliers que des paysans pauvres, des habitants des petites villes et des villages d'Andalousie étaient venus à Séville, par exemple, pour manifester et protester contre les plans du gouvernement.

Cette réforme qui se traduirait, si elle était appliquée, par l'appauvrissement de toute une partie de la population et de la

jeunesse doit être abolie. Une seule journée de grève générale, même réussie, ne peut suffire pour obliger le patronat et le gouvernement à revenir en arrière. Et l'un des problèmes est bien que, face à un patronat et à un gouvernement décidés et offensifs, les syndicats officiels (Commissions Ouvrières et UGT) tout comme les partis de gauche, le PSOE et IU (la

Gauche Unie) ont surtout mis en avant leur volonté de voir « le dialogue social » se renouer entre les partenaires sociaux, dénonçant de façon bien modérée l'« aveuglement du gouvernement » et préconisant le retour à la « voie démocratique », comme si cette réforme pouvait être négociée et amendée.

Le succès de la grève générale a montré la force de la classe ouvrière dans la société. Elle ne doit pas rester sans lendemain ni déboucher sur des actions symboliques destinées à appuyer des négociations de détail. Seuls des mouvements déterminés, convergents et débouchant sur une lutte de l'ensemble du monde du travail obligeront le gouvernement et le patronat d'Espagne à reculer.



Après le sommet de Séville

Le Premier ministre espagnol de droite, Aznar, avait déclaré vouloir « blinder la porte sud » de l'Europe en verrouillant ce détroit de Gibraltar que tentent de traverser chaque année, 100 000 immigrants, dit-on, venus d'Afrique, et où beaucoup trouvent la mort (de 1997 à 2001, on a relevé 3000 cadavres sur les plages espagnoles pour, estime-t-on, une dizaine de milliers de « disparus » en mer). Soutenu par Aznar et son homologue italien Berlusconi, le chef du gouvernement britannique, le travailliste Blair, réclamait que l'Union européenne sanctionne les pays du Tiers Monde qui ne dissuaderaient pas assez leurs ressortissants d'émigrer. Et voici quelques semaines, lors du pré-sommet de Rome, les ministres de l'Intérieur des Quinze avaient évoqué la création prochaine d'un corps européen de gardes-frontières préfigurant, disait-on, une « politique européenne commune de lutte contre l'immigration illégale »...

DÉMAGOGIE ANTI-IMMIGRÉS ET PROFITS CAPITALISTES

Annoncé à coups de trompette comme devant promouvoir cette politique, le sommet des quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne qui vient de se tenir à Séville a finalement décidé... de ne pas décider grand-chose. Le Premier ministre suédois a qualifié de « stupidité » les projets dont il avait été fait grand bruit. Blair n'aurait « jamais utilisé le mot sanction ». Quant à Chirac, il a déclaré qu'il ne pouvait en être question. Même si les uns et les autres ont réaffirmé leur volonté de « lutter contre l'immigration illégale », tous ont clairement donné à entendre que les mesures qui seraient prises le seraient au cas par cas, chaque Etat voulant décider seul de ce qu'il fera ou pas, et de la façon dont il présentera la chose.

Des intérêts divergents

Ce « désaccord de Séville » n'a rien de surprenant. Il a des raisons où figurent en bonne place les intérêts particuliers, sinon divergents – ceux de leur bourgeoisie nationale – que défendent les États de « l'Union » européenne (on a également pu le constater sur d'autres sujets : réduction des déficits publics, élargissement de l'Union à l'Europe de l'Est..., abordés à Séville sans qu'il

en sorte de réelles décisions communes) : des intérêts qui sont même franchement contradictoires quant à la « réforme de la politique agricole commune », une PAC qui oppose deux des principales puissances du continent, l'Allemagne et la France.

Concernant l'immigration « illégale », ce n'est bien sûr pas un quelconque souci humanitaire qui fait se prononcer Chirac contre des sanctions visant des pays décrits comme exportateurs de main-d'œuvre. Outre l'intérêt particulier que le RPR a à ménager des sources africaines peu avouables de son propre financement, il y a là l'expression du souci du représentant de la bourgeoisie française qu'est Chirac de ne pas détériorer les relations de l'Etat français avec les dirigeants de pays du Tiers Monde, et d'abord de ses anciennes colonies où il croise désormais des puissances impérialistes rivales, européennes ou non.

Quel qu'ait pu être le passé, colonial ou non, des grandes puissances européennes, cela vaut pour tous leurs dirigeants. Et, plus généralement, les Blair, Chirac, Aznar, Schröder, Berlusconi savent tous que leur économie a besoin pour fonctionner, et pour fonctionner au moindre coût possible pour leur bourgeoisie, de travailleurs immigrés, illégaux ou non.

Peu avant le sommet de Séville, Aznar a ainsi tenu à rappeler aux

milieux d'affaires d'Andalousie qu'il n'était pas question d'adopter des mesures qui auraient pu menacer cette puissante agriculture andalouse qui exporte dans toute l'Europe des fraises, olives, tomates, fleurs et oranges produites par une main-d'œuvre... nord-africaine ou est-européenne d'autant plus exploitée et sous-payée qu'on la maintient dans l'illégalité en refusant de lui donner des papiers en règle. En Italie, non seulement les PME, mais toute l'économie profitent de la proximité des Balkans d'une part, de l'Afrique d'autre part, qui lui fournissent un contingent « illégal » sans cesse renouvelé d'immigrés. Même chose pour l'industrie, le bâtiment, les services et autres « petits boulots » en Allemagne, où l'on trouve nombre d'immigrants yougoslaves, turcs, albanais... outre des informaticiens indiens que l'Allemagne « importe », légalement cette fois, car sans eux elle ne pourrait faire fonctionner à bon prix des pans entiers de ses industries de pointe.

Concernant l'immigration « illégale », ce n'est bien sûr pas un quelconque souci humanitaire qui fait se prononcer Chirac contre des sanctions visant des pays décrits comme exportateurs de main-d'œuvre. Outre l'intérêt particulier que le RPR a à ménager des sources africaines peu avouables de son propre financement, il y a là l'expression du souci du représentant de la bourgeoisie française qu'est Chirac de ne pas détériorer les relations de l'Etat français avec les dirigeants de pays du Tiers Monde, et d'abord de ses anciennes colonies où il croise désormais des puissances impérialistes rivales, européennes ou non.

Quel qu'ait pu être le passé, colonial ou non, des grandes puissances européennes, cela vaut pour tous leurs dirigeants. Et, plus généralement, les Blair, Chirac, Aznar, Schröder, Berlusconi savent tous que leur économie a besoin pour fonctionner, et pour fonctionner au moindre coût possible pour leur bourgeoisie, de travailleurs immigrés, illégaux ou non.

Une main-d'œuvre nécessaire

Les dirigeants européens évaluent à 47 millions d'immigrants les besoins en main-d'œuvre du continent (Russie comprise) d'ici à 2050, soit un million par an. Un organisme européen, Eurostat, estime à 1,8 million le nombre de postes qualifiés

(médecins, infirmières, informaticiens, ingénieurs...) que l'Union européenne ne pourra pourvoir qu'en faisant appel à du personnel étranger.

Cela, tous les « décideurs » économiques et politiques – comme aiment à se qualifier les patrons, les ministres et autres – le savent. Et ils savent tout autant que leur propre système, fondé sur l'exploitation et le pillage de la planète entière, en condamnant à la misère les trois quarts de l'humanité, pousse toujours plus d'hommes et de femmes des pays qu'ils ont appauvris à tenter d'immigrer. Légalement s'ils le peuvent, et le plus souvent illégalement puisqu'on ne leur en laisse pas le choix.

L'ignominie du sort fait par le système capitaliste à des milliards d'êtres humains se double ainsi d'une autre ignominie, le durcissement, par les États nantis, des conditions qu'ils opposent à ceux qui veulent y venir pour survivre. Les tenants de ces États savent pertinemment qu'aucune barrière, même hérissée de barbelés et de règlements de plus en plus répressifs, n'empêchera ces hommes et ces femmes de tenter leur chance, la seule que leur laisse ce système barbare. Mais en durcissant leurs règlements anti-immigrés, en rejetant ces derniers dans l'illégalité, ils fragilisent encore plus leur situation, au profit de sec-

teurs entiers de la bourgeoisie d'Europe. L'opération est doublement profitable au patronat puisque, en présentant les immigrés, victimes d'un monde saigné par le capitalisme, comme des coupables, ceux qui nous gouvernent cherchent à détourner sur eux l'attention d'autres victimes, celles-là déjà sur place, de l'exploitation patronale : les chômeurs, les travailleurs dont les salaires sont bloqués au plus bas et qui voient leur niveau de vie se dégrader, ce dont les seuls responsables sont les patrons et les classes dominantes bien d'ici.

À Séville, les dirigeants politiques des bourgeoisies européennes ont, peut-être, plus procédé à des effets d'annonce que pris beaucoup de nouvelles mesures contre l'immigration « illégale » – du moins, à en croire la presse. Mais même s'il ne s'agit que de cela, même s'il ne s'agissait « que » de faire du Le Pen à la sauce Chirac, Blair ou autre, cette démagogie ajoute à la barbarie d'un système qui condamne des millions d'êtres humains à émigrer pour échapper à la faim, aux guerres et aux dictatures, une autre barbarie : celle de la xénophobie et du racisme consciemment distillés par les élites « civilisées » au pouvoir pour diviser les exploités.

Pierre LAFFITTE

Brésil

À l'approche des élections

LE PARTI DES TRAVAILLEURS À DROITE TOUTE

En octobre prochain, les Brésiliens vont élire leur président, les gouverneurs des 26 États et du district fédéral de Brasília, les députés au Parlement national et aux parlements des États, ainsi qu'une partie des sénateurs. La campagne électorale, qui couve depuis plus d'un an, va entrer dans sa phase finale juste au moment où la crise économique semble s'approfondir.

Malgré les aides du Fonds monétaire international, la monnaie nationale est à son plus bas niveau. En chute de 18 % depuis janvier, le réal est à 2,8 pour un dollar. Les ventes d'automobiles ont reculé de 20 à 30 %. À l'indice du « risque-pays » qui, selon les experts, sert d'indicateur des incertitudes et des dangers que présente un investissement dans un pays donné, le Brésil vient immédiatement derrière l'Argentine, en pleine déconfiture économique.

Il n'en a pas fallu plus à certains journalistes pour attribuer ces difficultés au risque, fondé sur les indications que fournissent les

sondages, que Lula, le candidat du Parti des Travailleurs, soit élu président. Car Lula est actuellement en tête dans ces sondages, avec 42 % des intentions de vote, loin devant tous ses concurrents déclarés. Le candidat de la droite José Serra, ancien ministre de la Santé et appuyé par l'actuel président Cardoso, ne dépasse pas 16 %.

Ce ne sont que des sondages et à plus de trois mois du vote. Autant dire que rien n'est prévisible. Quant aux gros possédants, brésiliens ou étrangers, qui assimileraient l'élection de Lula au « grand soir », ils sont sans doute de plus en plus rares ou ils font semblant d'avoir peur. Et auraient-ils réellement peur que Lula et le PT ont tout fait pour les rassurer. Si, lors de ses premières campagnes des années 1980, Lula avait conservé un peu de son langage radical et de son image d'ancien ouvrier métallurgiste, porté par la mobilisation de la classe ouvrière, il a bien changé depuis.

Le « crapaud barbu » (c'était le surnom qu'on lui donnait) de naguère a adopté l'allure d'un politicien respectable, bien mis, la barbe bien taillée. En même temps

qu'il domestiquait les courants de gauche de son parti, il a banni de son vocabulaire le mot « lutte » pour le remplacer par discours « responsable ». Il accepte le libre échange, les privatisations, la dette extérieure. Il courtise les militaires.

Certes, Lula continue de critiquer le « néolibéralisme » et l'ALCA (Aire de libre commerce des Amériques, patronnée par les États-Unis et prévue pour 2005). Mais c'est la seule manière de s'affirmer « de gauche » face à ses concurrents. La visite qu'il a faite en France pour soutenir la candidature de Jospin montre de quelle gauche il s'agit.

Enfin, dimanche 23 juin, lors de la Convention nationale du PT, ce parti a scellé son alliance avec un parti de droite, le Parti Libéral (PL). Du coup, le dirigeant du PL, José Alencar, sera le candidat à la vice-présidence que le PT soutiendra à l'élection présidentielle et ce sera donc un « ticket » entre Lula et ce riche industriel et sénateur ancien vice-président d'une confédération patronale. Le Parti Libéral présente aussi l'avantage de compter parmi ses députés Medeiros, le fondateur du syndi-



Lula et Jospin, à Bordeaux, le 11 avril 2002. Ils sont tous deux sur la même longueur d'onde... que le patronat.

cat Force Syndicale, de tradition de droite et opposé à la CUT, la Centrale Unique des Travailleurs, animée par les militants du PT.

Cette alliance accroîtra peut-être encore les chances de victoire de Lula, encore que ce ne soit pas certain. Mais ce choix est aussi de la part du PT une ouverture vers le grand patronat. Cela affirme encore plus nettement la politique qu'il mènera, s'il accède à la présidence : une politique au service

des bourgeois brésiliens et de l'impérialisme. Et au moment où le Brésil semble en passe de plonger dans une crise analogue à celle de l'Argentine, il pourrait être très utile pour ceux-ci de disposer, à la présidence du pays, d'un homme issu de la gauche et pouvant se servir de son crédit dans les classes populaires pour leur faire accepter une politique d'austérité.

Vincent GELAS

États-Unis

LA BARBARIE DE LA PEINE DE MORT

La Cour suprême des États-Unis vient de prendre deux décisions qui devraient réduire le nombre des exécutions capitales dans ce pays. Sous l'angle de la peine de mort – pratiquée dans 38 des 50 États américains – ce pays, dont les dirigeants ont souvent la prétention de se poser en modèle pour l'ensemble des États de la planète, est, un des États parmi les plus barbares et réactionnaires. L'actuel président des États-Unis a d'ailleurs largement bâti sa réputation politique sur le fait que, dans l'État du Texas, quand il en était le gouverneur, il ne grâciait jamais un condamné.

La première décision, prise jeudi 20 juin, concerne l'interdiction d'exécuter des attardés mentaux. Par six votes contre trois, la Cour suprême a estimé, bien tardivement, qu'il s'agissait là d'une pratique « cruelle » contraire à la Constitution américaine. Les condamnés concernés par cette mesure devraient voir leur condamnation commuée en une peine d'emprisonnement à vie.

C'est un petit progrès quand

on sait qu'en 1989, il n'existait que deux États américains n'exécutant pas les attardés mentaux, contre dix-huit aujourd'hui sur les trente-huit qui pratiquent la peine de mort. En 1989, la Cour suprême avait estimé qu'exécuter une personne ayant un coefficient intellectuel (une notion par ailleurs assez douteuse) inférieur à 85 n'était pas contraire à la Constitution !

Par ailleurs, lundi 24, la même Cour a décidé, par sept voix contre deux, d'annuler l'exécution d'une peine capitale en Arizona en déclarant « anticonstitutionnelle » une telle exécution quand elle a été prononcée par un juge seul et pas par un jury populaire.

Cela concerne neuf États américains (Floride, Arizona, Idaho, Colorado, Montana, Alabama, Indiana, Delaware et Nebraska) et cela permettrait de surseoir à l'exécution de près de huit cents condamnés à mort - le cinquième des condamnés à cette peine du pays - qui attendent dans les couloirs de la mort de ces neuf États. Leurs peines devraient, elles aussi, être commuées en prison à vie.

Cela ne devrait pas avoir de conséquence sur le sort de l'opposant noir Mumia Abu-Jamal,

condamné par un juge unique dans l'État de Pennsylvanie il y a vingt-deux ans. Cet État n'est pas concerné par la décision de la Cour et de toute façon, la peine capitale qui le menaçait, a pour le moment été commuée en empri-

sonnement à vie, sans que ses défenseurs parviennent pour le moment à faire rejurer son affaire alors que plusieurs éléments nouveaux attestent qu'il n'est pas coupable du meurtre qu'on lui attribue.

Il reste que plus de trois mille condamnés à mort vont continuer à vivre dans l'attente de l'exécution d'une sentence de mort. Une attente d'autant plus odieuse que, étant donné les conditions dans lesquelles ont eu lieu les enquêtes, on peut penser qu'un tiers d'entre eux pourraient être innocents (c'est ce qu'indiquait il y a deux ans une enquête sur ce sujet).

Ces deux décisions, aussi partielles soient-elles, sont en tout

cas certainement un encouragement pour tous ceux qui s'opposent à la peine de mort. Il est souhaitable que cela aide à relancer le mouvement abolitionniste pour que cette pratique d'un autre âge, sans aucun effet d'ailleurs sur la criminalité, soit définitivement abandonnée et que les États-Unis cessent cette pratique barbare. Sans parler de cette autre pratique barbare qu'est l'emprisonnement à vie qui ne laisse guère d'espoir et qui est vécu par beaucoup de condamnés comme pire que l'exécution.

J.F.

LIBERTE POUR MUMIA ABU-JAMAL !

Le collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal, qui appelle à un rassemblement le 4 juillet prochain pour la libération du militant noir-américain Mumia Abu-Jamal, nous communique :

« Depuis décembre, la sentence de mort de Mumia Abu-Jamal a été provisoirement écartée mais il est toujours considéré coupable des mêmes faits et en danger de voir une nouvelle sentence de mort et un mandat d'exécution prononcés ou sa peine commuée en une perpétuité effective. Mumia Abu-Jamal lutte toujours depuis le couloir de la mort en Pennsylvanie, enfermé 23 heures sur 24 heures dans une cellule grande comme votre salle de bain. De

plus, après l'élection de George Bush junior et le 11 septembre 2001, sous couvert de « patriotisme », des lois liberticides restreignent encore les droits humains, notamment ceux des détenus, de leurs proches et de ceux qui les défendent.

Il est légitime de s'interroger, avec les millions de personnes qui soutiennent Mumia :

pourquoi s'acharne-t-on à vouloir le réduire au silence ? Et il importe de faire savoir à M. Bush qu'il ne saurait y avoir de paix sans justice pour Mumia. Notre mobilisation a, par deux fois en 1995 et en 1999, empêché son exécution. Notre action ne doit pas se relâcher. Vigilance ! Rejoignez-nous et luttons ensemble pour sa libération ! »

**Jeudi 4 juillet
(jour de la fête nationale américaine)**

**Rassemblement
Place de la Concorde
à 18 heures**

**pour exiger la libération de Mumia Abu-Jamal
et l'abolition de la peine de mort.
Lutte Ouvrière appelle ses lecteurs à s'y associer.**

Israël-Palestine

LE SOUTIEN OUVERT DE BUSH À SHARON

Le discours de Bush sur le Proche-Orient, lundi 24 juin, « aurait pu être rédigé par le Likoud », le parti au pouvoir en Israël avec Ariel Sharon. Telle a été l'appréciation d'un des ministres de ce parti après que le président américain eut déclaré que la paix entre Israéliens et Palestiniens « requiert une direction palestinienne nouvelle et différente ».

C'est en effet une prise de position claire et ouverte en faveur du gouvernement israélien. Celui-ci depuis des mois mène une politique de répression brutale dans les Territoires occupés, y poursuit l'implantation de colonies juives, détruit les structures de l'Autorité palestinienne. Devant la recrudescence d'attentats-suicides que provoque sa politique, Sharon continue d'affirmer avec cynisme, et contre toute évidence, que tout cela est de la faute d'Arafat « qui ne combat pas sérieusement le terrorisme » et qu'il voudrait bien faire la paix mais qu'il n'a pas de partenaire... Et, alors que la poursuite de cette politique commence à poser quelques difficultés à Sharon lui-même, voilà que le dirigeant de la première puissance mondiale, le seul qui aurait vraiment les moyens de contraindre le gouvernement israélien à mener une autre politique, vient à la rescousse de Sharon pour dire que, décidément, Arafat ne fait pas l'affaire.

Bush a même appelé les

Palestiniens « à élire de nouveaux dirigeants qui ne soient pas compromis avec le terrorisme », « à bâtir une démocratie concrète fondée sur la tolérance et la liberté » et déclaré que « si les Palestiniens adoptent la démocratie, combattent la corruption et rejettent fermement le terrorisme, ils peuvent compter sur le soutien de l'Amérique pour la création d'un Etat provisoire de Palestine » !

Les Palestiniens, à qui Israël dénie depuis des décades les droits les plus élémentaires à l'existence nationale, en butte tous les jours aux exactions de l'armée israélienne, tout cela dans l'indifférence totale des grandes puissances, Etats-Unis en tête, apprécieront sans doute comme il se doit le soudain souci du dirigeant des Etats-Unis. Le premier dirigeant de ce pays, dont le pouvoir est sans doute le premier exemple mondial de corruption, trouve soudain que dans la situation d'affrontement sanglant entre Israéliens et Palestiniens, il y a urgence... à les voir lutter contre cette corruption et que c'est même une condition pour qu'on leur reconnaisse le droit à un Etat « provisoire ».

Ce discours ubuesque n'a qu'un mérite : celui de reconnaître ouvertement que, dans l'affaire proche-orientale, les Etats-Unis appuient complètement Israël et n'ont pas l'intention de prendre le moins du monde leurs distances d'avec leur allié. Au passage, Bush invoque même des Etats arabes « qui ont proposé leur aide



Un soldat israélien oblige un chauffeur de taxi palestinien à se déshabiller pour vérifier qu'il ne porte pas d'explosifs. Humiliation pour les uns, terreur pour les autres, voilà où a conduit la politique israélienne.

dans ce processus » notamment « sur des questions pratiques telles que la sécurité », et cite l'Egypte et la Jordanie. Autrement dit, il cherchera à faire pression sur ces Etats – dont les dirigeants sont d'ailleurs certainement prêts à une telle collaboration – pour qu'eux-mêmes fassent pression sur les Palestiniens.

En contrepartie, Bush ne fait que de vagues promesses : « l'Etat provisoire » qu'il promet aux Palestiniens signifie qu'il ne reconnaît même pas ce titre à l'actuelle Autorité palestinienne, et qu'il ne dit même pas quand il pourrait y avoir un Etat qui soit « définitif ». Enfin il déclare que l'occupation israélienne prendra fin, sans fixer la moindre échéance, « avec le retrait d'Israël sur des frontières sûres et reconnues », expression qui ne signifie nullement le retrait

d'Israël de tous les territoires et qui est d'ailleurs la position officielle du gouvernement israélien.

On a vu bien des fois, au cours de sales guerres du type de celle que mène Israël contre les Palestiniens, les occupants déclarer qu'ils seraient prêts à la paix, mais qu'il leur faut en face un autre interlocuteur, d'autres dirigeants que ceux qu'ils ont. On se souvient des dirigeants français au cours des guerres d'Indochine et d'Algérie, ou des Etats-Unis au Viet-Nam, cherchant vainement à susciter une « troisième force » avec qui il aurait été plus facile de discuter qu'avec les représentants des insurgés. Il semble que les dirigeants israéliens soient engagés dans la même politique. Malgré toute la disponibilité dont a fait preuve Arafat à de multiples reprises, nombre de dirigeants

israéliens laissent entendre qu'à côté de lui il y aurait d'autres dirigeants palestiniens, qui seraient plus prêts au compromis et qu'il faudrait aider à émerger...

On ne sait qui peut croire à ce type de discours et au fait que les attaques israéliennes contre les Territoires puissent aider des dirigeants palestiniens, modérés, prêts au compromis et qui plus est disposant d'un crédit dans la population, à émerger ! Les actuels dirigeants palestiniens représentent sans doute une mince couche de bourgeois palestiniens, souvent corrompus, peu soucieux en fait des intérêts de leur peuple, mais ce n'est certes pas aux dirigeants israéliens ou américains de s'arroger le droit de les changer. Et surtout, ceux dont ils pourraient susciter l'émergence ne pourraient être que pires.

En fait la politique d'Israël et celle de Bush ne peuvent aboutir qu'à accroître le crédit d'Arafat auprès de son peuple. Dans l'immédiat, mettre comme préalable à la paix le remplacement des dirigeants palestiniens revient tout simplement à repousser aux calendes toute tentative de règlement. C'est ce que fait Sharon, c'est ce que vient d'entériner Bush. Et pourtant ils ne pourront pas continuer indéfiniment à nier ainsi les droits les plus élémentaires à tout un peuple, et cette politique est vouée au même échec que celle de tous les précédents fabricants de « troisièmes forces ».

André FRYS

Belgique

Vive réaction contre des licenciements express

L'entreprise américaine Johnson Controls (112 000 salariés et 500 usines dans le monde) fabriquait des sièges à Bruxelles pour l'usine Volkswagen toute proche. Elle a fermé ses portes sans aucun préavis. Les 300 salariés, essentiellement des travailleurs d'origine marocaine, beaucoup de seconde ou troisième génération, ont appris la fermeture en arrivant au travail. Lorsque les ouvriers de l'équipe de nuit se sont présentés jeudi 13 juin au soir, les chefs les ont renvoyés chez eux : les sièges viendraient

dorénavant de Hollande ou de Tchèque !

Mais au lieu de se disperser, l'équipe de nuit est allée bloquer les portes de Volkswagen, pour interdire l'entrée et la sortie de tous les camions. Quelques heures plus tard, une bonne partie des chaînes de montage étaient arrêtées : c'est la rançon du flux tendu, ou « just in time » ! A leur tour, l'équipe du matin puis de l'après-midi sont venues renforcer les piquets.

Bien sûr cette action spontanée des ouvriers n'était pas

du goût de la direction de VW qui a fait des chantages de toute sorte pour qu'ils laissent passer les camions, notamment par une menace de lourdes astreintes envers les membres des piquets.

Les délégués syndicaux de Johnson, et aussi de VW, ont largement relayé ces pressions pour que les ouvriers quittent les entrées. Des discussions avec la direction de Johnson ont débuté. Ces faux syndicalistes ont refusé que des ouvriers les accompagnent, pesant pour convaincre d'accepter les premières pro-

positions, sans aucune garantie d'application, alors qu'une bonne partie des travailleurs étaient méfiants et auraient souhaité exiger plus.

Sans faire voter, avec des propositions limitées et pas garanties, et aussi à cause de la fatigue des piquets après 18 heures de présence, les responsables syndicaux ont fait libérer les portes de VW.

La direction bruxelloise a déclaré accepter de payer quatre mois de salaire aux CDD. Les ouvriers en CDI seraient payés jusqu'en août et recevraient une prime d'envi-

ron 12 500 euros net, soit, en tout, une dizaine de mois de salaire. Mais il n'est pas encore certain que la direction américaine entérine cette proposition !

La radio, la télé et les journaux ont évoqué le blocage des portes de VW, mais seulement en quelques mots. Cette presse qui s'étend longuement sur les délits des jeunes beurs s'est bien gardée de s'en prendre à ce patron délinquant qui ferme une entreprise sans même respecter le minimum des lois sociales et jette 300 travailleurs à la rue.

ASCENSEURS, MAINTENANCE DÉFICIENTE

Après les accidents qui ont grièvement blessé une femme à Amiens et tué un enfant à Strasbourg, de Robien, le ministre des Transports et du Logement, a réclamé rapports et expertises. Concernant l'entretien des ascenseurs, ce n'est pourtant pas d'information, mais d'argent qu'il manque.

La CGT-Ascenseurs dénonce depuis longtemps les sous-effectifs chroniques des techniciens de maintenance. Ceux-ci ont deux à trois fois plus d'appareils en charge qu'il y a 20 ans. Ils sont donc obligés de procéder à des vérifications grossières. Les tarifs d'entretien ont été tirés par le bas. Aussi les sociétés s'en tiennent au strict minimum.

Le syndicat accuse les quatre constructeurs (Schindler, Otis, Thyssen et Koné) de laisser se dégrader volontairement le parc des ascenseurs : les rénovations lourdes rapportent plus que la simple maintenance. Sur les 450 000 machines existantes, 100 000 seraient dangereuses.

Alors les accidents se succèdent, même s'ils n'ont pas

tous la même publicité. Deux mille personnes sont accidentées chaque année, dont 10 % gravement ou mortellement.

Tout cela est parfaitement connu, et de longue date, par les organismes HLM et les pouvoirs publics ainsi que de l'actuel ministre du Logement. Il était, récemment encore, président du principal office d'HLM d'Amiens et

maire de cette ville. Il fait à présent mine d'être scandalisé par la situation, mais c'est lui qui a largement contribué à la dégradation des cités d'Amiens. Le centre-ville est devenu piétonnier, des universités, des écoles d'ingénieurs et d'art y ont été implantées, les hôtels particuliers ont été restaurés, toute une couche de patrons de la restauration et de

La cité du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, un de ces ensembles déjà anciens, très mal entretenus... en particulier au niveau des ascenseurs.



GAMMA

spéculateurs immobiliers prospère. Mais l'argent public fait défaut lorsqu'il s'agit d'entretenir les cités excentrées, à la périphérie où sont refoulés les habitants les plus modestes. Eh bien, c'est cet argent, l'argent de nos impôts, qu'il est urgent et prioritaire d'investir dans l'entretien des logements délabrés des quartiers populaires.

Vénissieux (Rhône)

Il y a un an, au mois de juin 2001, les locataires du quartier de la Darnaise aux Minguettes, à Vénissieux, apprenaient qu'on leur réclamait des rappels de charges énormes : + 55 % pour l'eau chaude, +27 % pour le chauffage, +30 % pour les ascenseurs ! Du coup, en novembre, l'augmentation de provisions de charges était de 15 %...

Beaucoup se demandaient comment ils allaient payer car, parmi les 750 locataires de ce quartier HLM, se trouvent beaucoup de familles particulièrement démunies.

Mais l'atelier logement du « Groupe du mardi » (du nom du jour où cette association de quartier se réunissait) n'a pas baissé les bras. Avec lui, les locataires se sont organisés, ils ont obligé les autorités à les respecter et à écouter leurs arguments.

Au début, l'OPAC du Grand

Lyon, qui gère cette cité, prétendait qu'elle n'y pouvait rien, qu'elle se contentait de « répercuter » les factures qui lui arrivaient. Elle laissait entendre aux habitants qu'ils gaspillaient l'eau chaude ou trafiquaient les compteurs. 4000 mètres cube d'eau chaude s'étaient perdus entre le compteur de la sous-station et les compteurs des usagers, si bien que les habitants de la Darnaise payaient le mètre cube d'eau chaude 82,71F contre 70,10F pour les logements gérés par l'OPAC du

Rhône, pourtant alimentés par la même chaufferie.

Quant aux ascenseurs, l'atelier logement a découvert que EDF n'avait pas relevé leurs compteurs pendant deux ans, ce qui expliquait le rappel de charges exorbitant.

Devant l'indifférence des autorités, municipalité comprise, l'atelier logement a multiplié les actions en utilisant toutes les occasions de faire entendre sa voix : il s'est invité à des conférences de presse, des visites, des inaugurations, avec des pancartes, et a obligé

l'OPAC à s'expliquer. Et c'est lui qui a fait les recherches et constitué les dossiers pour montrer d'où venaient les hausses.

Sous la pression, l'OPAC a finalement décidé de rembourser 2000 mètres cube d'eau chaude aux habitants. Quant au rappel de charges d'ascenseurs, l'OPAC en prend un tiers à sa charge, de même que EDF, si bien qu'il n'en reste plus qu'un tiers pour les locataires. Tous ces remboursements ont été effectués en juin pour un total de 48 000 euros

(315 000 F).

Pour tous les locataires, c'est un soulagement. Mais c'est surtout une victoire morale pour des travailleurs, dont beaucoup d'origine immigrée, qui connaissent les bas salaires, le chômage, la pauvreté, et qui habitent l'un des quartiers où il y a le plus de problèmes, dans des tours en bien mauvais état, dont deux sont d'ailleurs promises à la démolition et huit à la réhabilitation. Avoir gagné, et de plus, avoir créé à travers leur lutte des liens entre les habitants, est pour tous une grande satisfaction.

Gare du Nord (Paris)

NOUVELLE MANIFESTATION D'USAGERS

C'est à 150 que, pour la deuxième fois jeudi 21 juin, les usagers des lignes Paris-Creil-Compiègne, Beauvais-Creil et de Noyon dans l'Oise, ont bloqué les TGV pendant près d'une heure à la Gare du Nord en s'installant sur les voies.

Après le blocage de la semaine précédente ils enten-

daient protester contre les suppressions de trains et modifications d'horaires, à l'occasion du passage aux horaires d'été, qui rendent la vie impossible à des centaines d'usagers utilisant le train pour aller travailler ou pour se rendre au lycée ou au collège pour les enfants.

Cette fois encore ce sont les

CRS, déjà installés près des voies, qui ont sans brutalité fait partir les usagers. Ceux-ci ont tenu à continuer leur action indépendamment de la période électorale. Le second tour des élections n'a eu pour conséquence que de voir disparaître les élus socialistes et PC présents la semaine passée. Il n'y avait sur place qu'un député de droite et deux conseillers régionaux Lutte Ouvrière.

Cela dit l'ambiance était toujours sympathique parmi les manifestants. Cette mobilisation maintenue, même si elle était en retrait par rapport à la première fois, démontrait que les usagers n'entendaient pas baisser pavillon à l'approche des vacances. Le soir même, sur les voies, le député confirmait que le ministre de Robien, ex-maire d'Amiens, recevrait une délégation des usagers le mardi

suivant.

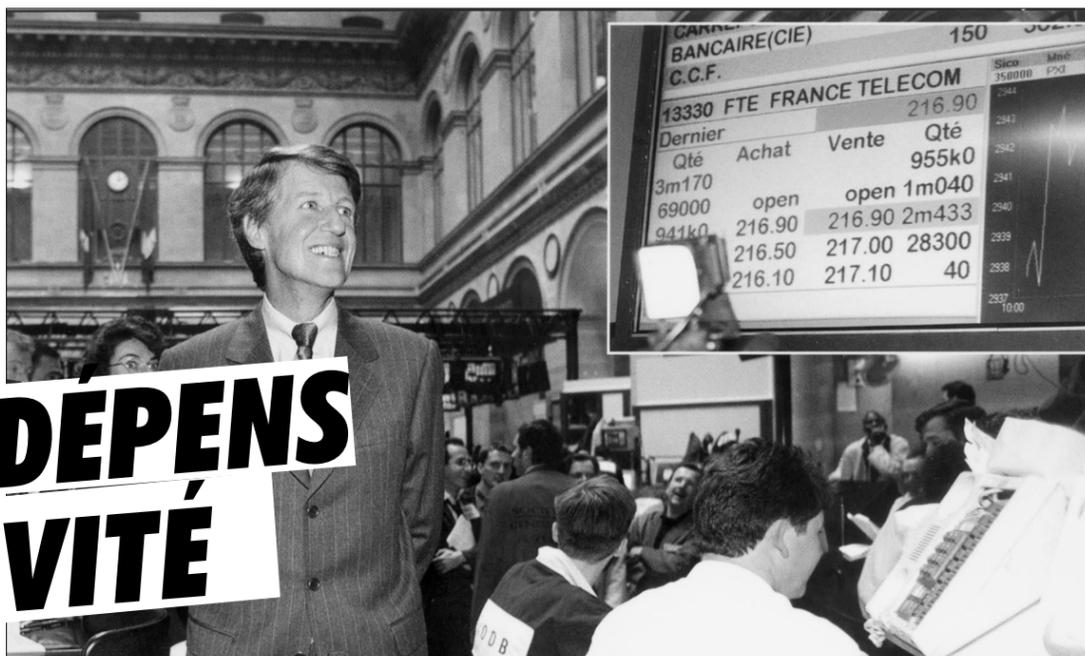
Même si cette audience fut l'occasion pour toute une brochette d'élus de droite de l'Oise de se mettre en valeur, députés, conseillers régionaux, maires (ils avaient limité les participants aux élus de leur bord), les représentants des différentes lignes présents rappelèrent explicitement à de Robien leurs exigences. Des promesses imprécises ont été faites par le ministre, qui se confirmeront peut-être lors d'un prochain rendez-vous avec Louis Gallois, le PDG de la SNCF.

Au-delà de ce jeu politique, les usagers ne se sont fait entendre de la SNCF, qui met en place la politique de restriction voulue par les différents gouvernements, de droite et de gauche, qu'en passant à l'action de façon publique et démonstrative. De Robien a tenu, dans

le cadre de ses fonctions de ministre, à défendre face aux usagers la régionalisation des transports ferrés mise en place par son prédécesseur, Gayssot, l'ex-ministre PCF des transports. « Vous verrez, a-t-il déclaré aux usagers, que la régionalisation vous apportera beaucoup, c'est dans quelques mois que vous vous en rendrez compte ». Et, plus comique, il a tenu à féliciter les usagers d'avoir su exprimer, comme dirait son Premier ministre, les problèmes de la population d'en bas.

On verra si les usagers et la population prennent vraiment leurs revendications à bras le corps, si dans quelques mois de Robien sera toujours en train de féliciter ceux qui manifestent et revendiquent.

Vivendi, France Télécom SPÉCULATIONS RISQUÉES AUX DÉPENS DE LA COLLECTIVITÉ



Michel Bon, président de France Télécom, tout sourire. C'était en 1997, lors de la première cotation de l'action France Télécom (en incrustation, en haut à droite).

Panique lundi 24 juin chez les actionnaires : deux des valeurs phares de la Bourse de Paris, Vivendi et France Télécom, repartaient à la baisse de façon catastrophique en entraînant l'indice boursier, le CAC 40, dans une chute supplémentaire de près de 4 %, après des semaines de baisse continue.

Pour mesurer l'angoisse de ceux qui ont cru très malin et très rentable de spéculer, par exemple, sur France Télécom, il faut savoir que l'action de celle-ci fut introduite sur le marché en 1997 au prix de 27,75 euros, qu'elle a atteint son maximum en mars 2000 au prix de 220 euros, pour se fixer, avant cette dernière baisse de 16 % de sa valeur, lundi 24 juin, à 11,22 euros.

Mais ce qui est significatif dans la tourmente financière qui agite ces deux entreprises n'est pas le sort à venir de leurs actuels PDG, Michel Bon pour France Télécom et Jean-Marie Messier pour Vivendi-Universal, mais l'histoire de leur enrichissement grâce à l'Etat et à l'argent public, enrichissement présenté comme exemplaire par tous les chantres du capitalisme français.

Le nom pompeux de Vivendi-Universal ne doit pas faire oublier que ce groupe qui vise, il faudrait dire plutôt visait, à la suprématie dans le

domaine de la communication audio et audiovisuel est l'enfant de ce qui s'appelait plus prosaïquement la Générale des Eaux. L'essentiel de la richesse colossale de ce groupe, jusque dans les années 1990, venait du monopole de la distribution de l'eau qu'il partageait avec la Lyonnaise des Eaux, dirigée elle pendant des décades par Jérôme Monod, devenu ces derniers mois le conseiller spécial de Chirac.

C'est par le racket des consommateurs pour la distribution de l'eau, grâce à la bienveillance des pouvoirs publics et des élus locaux, que des dizaines de milliards ont pu être amassés. Pour arrondir les résultats la Générale des Eaux a aussi contrôlé toute une série d'activités connexes, de génie civil, du bâtiment et des travaux publics, de construction, jusqu'aux pompes funèbres. Ce n'est donc pas « le libre jeu de la concurrence » qui a enrichi ce groupe, c'est le monopole qui lui a été concédé pour

pillier à sa guise les caisses publiques et les usagers. C'est dire si la prise en charge directe par la collectivité de l'ensemble de ces activités aurait permis et permettrait encore aujourd'hui d'économiser une part considérable de la rente attribuée à de tels recoins, et donc de fournir l'eau et les autres services sans bénéfice, avec une meilleure qualité et à des prix bien plus bas que ce qu'ils sont aujourd'hui.

Et c'est en s'appuyant sur ce magot que, après Havas et Canal Plus, Messier est parti à la conquête du cinéma, de l'audiovisuel et des disques américains, espérant multiplier les capitaux investis. Des dizaines de milliards virtuels sont peut-être maintenant en train de disparaître dans cette opération.

Comme pour France Télécom, les sommes énormes, même par rapport au budget des Etats, que peuvent perdre les capitalistes à travers des spéculations hasardeuses, donnent un aperçu sur les richesses accumulées de cette classe parasite. De plus, dans le cas de France Télécom, il y a fort à parier que le poids de la dette

finale soit au bout du compte supporté par l'Etat, qui en reste l'actionnaire majoritaire, même si l'action France Télécom est cotée à la Bourse. Le montant de la dette de France Télécom atteindrait 60 milliards d'euros, soit près de 400 milliards de francs, le quart du budget du pays.

France Télécom, qui remplissait une mission de service public avec le téléphone, a vu sa privatisation se mettre en place sous le gouvernement de gauche, et son capital ouvert au privé. Son PDG Michel Bon a eu le feu vert, donné par Jospin et ses ministres socialistes et communistes, pour se lancer avec l'argent des usagers et couvert par la garantie de l'Etat dans une boulimie d'achats spéculatifs en vue de mettre la main à des prix fous sur le maximum de réseaux téléphoniques. Le résultat aujourd'hui, ce sont des dettes abyssales à combler.

Qui payera ? Certains capitalistes qui avaient flairé la bonne affaire devront aller chercher ailleurs. D'autres qui ont vendu au bon moment empocheront leur mise. Mais ce mauvais scénario à la Dallas fera surtout des victimes parmi

les consommateurs ou les salariés. Ceux de Vivendi, à travers les restructurations, les ventes de la partie d'activité originelle du groupe, pourraient avoir à payer de leur emploi les extravagances de leurs dirigeants ; tandis que les usagers de l'eau pourraient avoir à mettre la main à la poche pour combler le déficit par la hausse des prix de l'eau. De même, à France Télécom, après les hausses de prix de l'abonnement téléphonique imposées pour financer les activités du groupe, les suppressions d'emplois aggravées pourraient être la facture présentée aux salariés. Cela s'ajoute au jeu de dupes qui a consisté à faire pression sur eux pour l'achat d'actions de leur entreprise.

Quant au sort des dirigeants mis éventuellement de côté c'est un sort que tous les salariés pourraient envier, ainsi l'ex-dirigeant d'Universal s'était vu offrir par Vivendi une clause lui garantissant de toucher au moins 20 millions de dollars (140 millions de francs) en cas de licenciement ou de démission.

Paul SOREL

UNE SUCCESSION DE TROIS MILLIARDS DE FRANCS

Pour pouvoir transmettre son empire financier à ses héritiers, François Pinault s'est résolu à verser près de trois milliards de francs au fisc. Une somme que tout le monde ne peut pas déboursier pour un héritage !

François Pinault possède, entre autres, la Fnac, la Redoute, le Printemps, l'hebdomadaire *Le Point*, ainsi que l'équipe de football du Stade Rennais. C'est une des premières fortunes de France, et l'une des cent premières du monde.

Ses affaires sont loin d'être

transparentes, ce qui n'est évidemment pas une exception dans le monde patronal. Ainsi, depuis longtemps, le quart du capital de la financière Pinault était détenu par la société hollandaise Forest Product International (FPI), pour laquelle le français Pinault ne payait pas d'impôts. Et cela faisait un moment que le fisc, ainsi que des employés, se demandaient ce qu'il y avait derrière FPI.

Pinault a commis en 1994 une imprudence : voulant acheter une compagnie d'assurance américaine, il s'est vanté confidentielle-

ment, mais par écrit, de « contrôler » la société FPI. C'était donc bien Pinault qui était derrière FPI, comme beaucoup s'en doutaient. Des salariés du groupe ont alors porté plainte contre leur patron pour fraude fiscale.

Pendant quelque temps Pinault a refusé d'admettre la vérité, pendant que l'enquête suivait son cours. Mais voilà que, âgé de 66 ans, il a décidé de passer ses entreprises à ses enfants, et pour qu'il n'y ait pas de problème, il a choisi tout à la fois de payer les droits de succession et les arriérés

d'impôts à propos de FPI. Au total il y en a donc pour environ 500 millions d'euros, près de trois milliards de francs !

Pinault reconnaît donc avoir trompé tout le monde en prétendant que FPI n'était pas à lui. Et cela grâce à la plainte déposée par les salariés qui sont parvenus à mettre leur nez dans cette dissimulation. Comme quoi, si les salariés pouvaient avoir accès à la comptabilité des entreprises, nul doute que des combines de ce genre seraient plus difficiles.

Mais en fin de compte,

Pinault a-t-il payé réellement tout ce qu'il devait au Trésor, ou bien est-ce qu'il s'en tire à bon compte ? On ne le sait pas car il y a eu une négociation avec le ministère des Finances dont on ne connaît pas les termes : ils sont secrets. Certains employés des impôts sont au courant, bien sûr, mais ils n'ont pas le droit de le divulguer.

Même quand ce grand patron paye ce qu'il est censé devoir, il est toujours protégé par le secret, avec la complicité des pouvoirs publics.

André VICTOR

Santé publique

UNE SITUATION ENCORE PLUS CATASTROPHIQUE EN ÉTÉ

La situation, dans bien des hôpitaux, est depuis longtemps catastrophique. Les fermetures de lits, de services et d'établissements hospitaliers se sont multipliées. La charge de travail pour le personnel ne cesse d'augmenter et cela ne s'est pas arrangé avec la mise en place des 35 heures, sans les embauches correspondantes. Et cela va empirer durant les mois d'été. Bon nombre d'infirmières, de personnels des services des urgences, de médecins sont inquiets car la situation risque d'être encore plus catastrophique que celle de l'été dernier, qui n'était pourtant pas fameuse.

Pour faire des économies, les hôpitaux ferment des lits durant les mois de juillet et d'août. A ces fermetures, malheureusement désormais habituelles, s'en ajoutent d'autres, du fait du manque toujours plus criant de personnel. A l'hôpital Beaujon, à Clichy, 34 % des lits seront fermés contre 27 % l'été dernier, avec

en plus dix fermetures de lits dans un service de pneumologie. A l'hôpital d'Argenteuil, dans la région parisienne, le service de pneumologie en entier, soit 27 lits, sera fermé le 5 juillet, et ce, en plus donc des fermetures programmées pour l'été, jusqu'à 100 lits en août sur 860. Il n'est donc vraiment pas souhaitable de tomber malade... encore moins durant les mois d'été.

Dans les services d'urgence, c'est partout la même chose, les malades s'entassent, plus encore que durant l'année, dans la salle d'attente où on les fait stationner des heures, faute de personnel suffisant. Pour les hospitalisations, les médecins sont obligés parfois de chercher dans les hôpitaux voisins, parfois dans des hôpitaux éloignés, une place pour les malades qu'ils ne peuvent pas accueillir. C'est ainsi qu'un médecin de l'hôpital d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, n'a pu trouver une place pour une

malade que dans un hôpital situé à Dreux, à 90 km de là !

Le tout nouveau ministre de la Santé, Jean-François Mattei, compte proposer la mise en place « d'observatoires régionaux », des structures pilotées par les Agences régionales d'hospitalisation, dont le but serait de coordonner les hôpitaux du pays entre eux, afin de savoir dans lequel il reste de la place. Gérer mieux la misère, voilà la seule solution proposée. Mais cela ne résoudra rien.

Il faudrait investir massivement, créer des dizaines de milliers de postes d'agents hospitaliers, d'infirmières, ouvrir des maternités, les centres hospitaliers de proximité nécessai-



Dans un hôpital parisien.

res, au lieu d'en fermer comme on le fait. Dans leurs grèves et manifestations récentes, le personnel hospitalier estimait qu'il fallait 80 000 embauches immédiates pour faire face à la situation actuelle.

Cette pénurie dans les hôpitaux, que dénonce le personnel, est le résultat d'années d'économies faites par les gouvernements successifs, de droite, comme de gauche.

Aline RETESSE

Ermont (Val-d'Oise) ACCÈS AUX CENTRES DE LOISIRS POUR TOUS LES ENFANTS !

Samedi 22 juin, environ 150 personnes ont défilé dans les rues d'Ermont, commune de 27 000 habitants du Val-d'Oise, en région parisienne. En cause, la décision du maire d'augmenter de 50 % certains tarifs pour les centres de loisirs de la ville, et surtout d'en réserver l'accès, pour cet été, uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent. La volonté du maire est clairement budgétaire, il s'agit de réduire le financement de ces centres par la commune.

Un collectif de parents d'élèves s'était constitué au mois de mai : une pétition a recueilli près de 500 signatures, des tracts ont été distribués dans les écoles, une quarantaine de parents se sont déplacés au conseil municipal lorsque les conseillers PS-PC ont posé le problème. A cette occasion d'ailleurs, le maire a montré à tous les présents le peu de

cas qu'il faisait des revendications des parents, en s'exprimant de manière particulièrement hautaine et méprisante.

Le maire a écrit une lettre aux parents, pour tenter de justifier ces mesures, évoquant le déficit des centres de loisirs comme posant un problème de financement grave pour la ville, et annonçant dans la foulée la venue d'un cabinet d'audit pour analyser le fonctionnement des centres... à combien la journée d'intervention du cabinet en question ?

Ce que tout le monde craint, c'est que cette mesure en annonce d'autres, par exemple la limitation de l'accès aux cantines scolaires.

En tout cas, le collectif a décidé de s'inviter une fois de plus au conseil municipal du 28 juin prochain !

Dans les hôpitaux... Dans les hôpitaux... Dans

DÉSHUMANISATION

Aux urgences de S, l'attente est longue, la fermeture partielle de Lyon Sud n'ayant pas arrangé les choses. Les familles sont angoissées devant leur enfant malade et du coup l'exaspération est à son comble.

Une rixe a éclaté entre deux familles et les urgences ont dû être momentanément fermées.

S'il y avait plus de médecins pédiatres, plus de lits, plus de personnel, on ne se retrouverait pas dans des situations aussi insupportables.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Hôpital Edouard-Herriot Lyon)

C'EST DÉDÉ

C'est Dédé qui travaille au CHR.

C'est Dédé qui fait la même chose que tout le monde, mais qui n'a pas le même salaire.

C'est Dédé qu'on fait languir des mois et des années pour une embauche définitive.

Et c'est Dédé qui en a marre. Mais c'est qui, Dédé ? CDD.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Hôpital général Dijon)

ON FERME D'UN CÔTÉ...

Cette année, tous les services ferment des lits pour l'été, ou c'est le service qui ferme complètement comme la Neurologie ou le pavillon Dupré de psychiatrie, par manque de personnel médical ou paramédical.

Cela n'empêche pas la direction de s'évertuer à vouloir nos dates de vacances six mois à l'avance pour planifier... les remplacements ou les fermetures de lits ?

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Hôpital Saint-Antoine Paris)

BUG AU CGEOS

Actuellement, il y a un retard d'un mois dans le versement des prestations sociales du Comité des Œuvres sociales. C'est particulièrement révoltant quand il s'agit des compléments d'arrêts-maladies.

Etre malade et n'avoir que la moitié de sa paye, il n'y a de quoi remonter ni le moral ni la santé.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Hôpital de La Croix-Rousse)

LA QUADRATURE DU CERCLE

Devant le mécontentement qu'entraînent les projets de plannings avec repos isolés et week-ends dimanche-lundi, certains cadres demandent au personnel d'élaborer lui-même les nouveaux roulements.

On aura beau triturer les plannings dans tous les sens, sans effectifs supplémentaires, il n'y a pas moyen de faire de bons roulements.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Pontchaillou Rennes)

NON À LA RÉPRESSION !

Pendant la grève sur les 35 heures à l'hôpital, le maire de Rennes, le socialiste Hervé, a envoyé les CRS face aux manifestants.

Depuis des mois, le conseil d'administration se réunit à la préfecture, protégé par la police ! Aujourd'hui, le maire s'en prend aux grévistes des cantines scolaires de la ville. Il a envoyé au tribunal des militants syndicaux ! Il tient sans doute à montrer qu'il n'y a pas que la droite pour réprimer les salariés en lutte.

(Extrait du bulletin *Lutte*)

Michelin Ladoux
(Clermont-Ferrand)

TROIS OUVRIERS IRRADIÉS

A l'usine Michelin de Ladoux, à Clermont-Ferrand, trois ouvriers chargés de réparer une machine qui projette des rayons X sur la gomme ont subi un rayonnement ionisant. Les représentants CGT et SUD du CHDS ont alerté l'inspection du travail ainsi que les journalistes pour dénoncer le manque de sécurité.

C'est dans le bâtiment G39 qu'a eu lieu l'accident. Une machine TIP (Traitement Irradiation Produit) traite la gomme aux rayons X pour la

vieillir. Elle fonctionne du matin au soir, en deux équipes, pour assurer l'alimentation en gomme d'une autre usine.

La ventilation étant tombée en panne, deux ouvriers d'entretien et un conducteur de machine sont alors entrés sans précaution particulière dans la salle contenant la machine et dont les murs sont revêtus de plaques de plomb.

Cette machine TIP a été mise au ralenti : elle a donc continué à fonctionner en émettant des rayons X. Il a fallu environ un quart d'heure pour que l'un des intervenants soit alerté par le bruit, un ronronnement continu, et par la

lumière : un faisceau bleuâtre, typique de la présence d'un rayonnement ionisant. On a alors fait sortir immédiatement les trois réparateurs.

Mais ils avaient eu le temps d'être exposés aux radiations. Le visage congestionné, ils ont été conduits pour examens médicaux au centre anticancéreux Jean Perrin de Clermont-Ferrand, puis à l'institut Curie à Paris.

Les délégués CGT et SUD du CHS ont dénoncé une série d'anomalies et de manquements à la sécurité : le manque de formation et d'information du personnel d'entretien, envoyé sur un

secteur particulièrement dangereux. Pourquoi l'absence de consignes de sécurité, claires, visibles et complètes concernant le mode d'intervention ? Ou bien encore, pourquoi a-t-il fallu attendre plusieurs jours après l'accident pour que les responsables du service fassent connaître l'existence d'un système de contrôle de l'extérieur du local ?

Pourquoi les ouvriers d'entretien touchés par le rayonnement n'avaient-ils pas été informés de la possibilité de vérifier la ventilation sans se croire obligés de remettre en route la TIP ?

Le directeur de l'usine de Ladoux prétend que « dans la Maison, on est toujours plus préoccupés par les hommes que par les pneus », tout en admettant la nécessité de revoir le système de sécurité. Quel aveu !

Il serait temps en effet d'y penser. Car chez Michelin, comme dans beaucoup d'usines, on se préoccupe davantage de la production pour assurer les profits des patrons et des actionnaires que de la santé et même de la vie des travailleurs.

Correspondant LO

Échos des entreprises... Échos des entreprises... Échos des entreprises... Échos

PARIS-LOUVRE : LA GRÈVE A PAYÉ

Les guichetiers de Paris-RP ont fait 18 jours de grève. La direction n'a pas lésiné sur les manœuvres d'intimidation : lettre aux grévistes pour leur dire que dix jours de grève leur seraient prélevés dès juin ; interdiction faite aux facteurs d'assister aux assemblées générales ; constat d'huissier lors du blocage symbolique du bureau, etc.

Rien de tout cela n'a entamé la détermination de nos camarades.

Ils ont obtenu, entre autres, l'annulation de deux suppressions d'emplois, le remplacement d'une collègue dès son départ le 1^{er} juillet, une position de chef d'équipe au guichet par redéploiement, le samedi sur deux pour l'agent de ménage.

Bref, ce que la direction excluait auparavant est devenu possible face à la grève.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* La Poste Paris 11)

PRIS LA MAIN DANS LE SAC

Quelques hauts cadres SNCF passent en procès pour malversations, surfacturations, ententes avec des entreprises et fournisseurs.

S'ils trinquent, on ne va pas les plaindre. Qu'il y ait un minimum de contrôle, même à retardement sur leurs agissements, quoi de plus normal.

Mais si ce scandale est révélé à la SNCF, qu'en est-il pour les grandes entreprises du pays, pour

leurs dirigeants, où ce genre de pratiques est monnaie courante et où il n'y a aucun contrôle ?

La SNCF leur sert de vache à lait, et c'est le plus légalement du monde que les entreprises lui imposent des prix gonflés, que les banques s'enrichissent sur sa dette... pour augmenter leurs profits.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* SNCF Ateliers d'Oullins)

ÉCOULEMENT DE PRODUITS DANGEREUX : SILENCE !

Un accident grave a eu lieu à l'HQPC. Heureusement, il n'y a pas eu de conséquences humaines. Cependant des tonnes d'éther et de phénol se sont déversées dans les réseaux de collectage, dans les piscines...

Si la direction est restée mobilisée tout l'après-midi, c'est parce qu'elle veillait à son image

de marque. Pas question donc que l'affaire sorte trop de l'usine.

Quant aux produits et à la mousse carbonique utilisés par les pompiers, où cela a-t-il fini par s'écouler ? Dans le Rhône ?

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Rhodia-Chimie Saint-Fons)

OÙ SE LOGE LA MESQUINERIE ?

La prime d'intéressement va tomber. Elle va varier du simple au double suivant les secteurs...

En bref, plus les conditions de travail sont à haut risque, pénibles et par conséquent plus

les accidents sont fréquents, plus nous allons être pénalisés.

Un comble !

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Chantiers de l'Atlantique)

RAS-LE-BOL ENCORE UNE FOIS

Voilà des semaines que, chez les enrayeurs du triage, nous dénonçons le manque d'effectifs sans que la direction réagisse.

La semaine dernière, en équipe de nuit, en constatant à nouveau ce manque, nous avons arrêté dans le quart d'heure qui a suivi et nous sommes allés nous

expliquer au poste B avec la direction.

Elle a fait combler un des vides dès le lendemain et s'est engagée à combler les autres. Le plus tôt sera le mieux !

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* SNCF Dépôt de Somain)

PAS DE VACANCES POUR LES ATTAQUES

Chez Renault tous les syndicats, à part la CGT, ont signé l'accord de la direction sur les congés.

Que cet accord donne la possibilité à la direction de nous prendre notre cinquième semaine pour réguler sa production, et que cet accord remette en cause notre droit à quatre semaines consécutives l'été, n'a pas trop gêné ces excités du stylo.

Toujours est-il que nous, les

travailleurs, n'avons rien signé et nous ne nous sommes engagés à rien. Nous n'avons aucune raison de nous laisser faire.

La direction veut déjà régenter la prise de nos congés, si on ne lui donne pas un coup d'arrêt, bientôt elle voudra décider où nous partirons...

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Renault Le Mans)

LA CLIM POUR TOUS ?

Ces jours-ci la température atteint des records, rendant les conditions de travail bien plus pénibles. Sauf bien sûr dans les ateliers climatisés. Mais cela ne concerne que ceux pour lesquels la qualité de la production rend nécessaire un tel investissement comme au bobinage ou au montage groupes.

Peut-on imaginer une société qui n'investirait pas seulement pour la qualité de la production mais aussi pour le bien-être des travailleurs ? Oui bien sûr, mais il ne faut pas compter sur les capitalistes pour cela.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Vatech JST Lyon)

PARTOUT LA MÊME POLITIQUE

Quatre bâtiments vendus à Romainville au 1^{er} juillet ; déménagement de la cafétéria à la place de l'actuelle bibliothèque ; annonce qu'Aventis « externalise » les recherches sur la maladie de l'os, autrement dit s'en débarrasse : malgré cela, la direction

continue de prétendre que l'avenir du site n'est pas déterminé !

Là-bas comme ici, Aventis se moque des salariés. C'est tous ensemble qu'il faudra se faire entendre.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Aventis Vitry)

JOLI BUTIN

IBM est riche, tellement riche qu'elle s'est lancée dans le rachat de plusieurs sociétés. Ça va lui coûter des milliards d'euros ou de dollars, on ne sait plus.

Mais ces prévisions de bénéfices futurs accrus, ne doivent surtout pas diminuer les dividendes des actionnaires. Alors IBM provisionne, et du coup paiera moins d'impôts, et a décidé de supprimer la participation.

Nous, on travaille, et eux, ils encaissent.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* IBM La Gaude)

COUP DE PUB

IBM sponsorise une société qui s'occupe d'insertion de personnes handicapées. On ne sait pas trop en quoi cela consiste, mais le DRH s'en félicite et le fait savoir par la presse, c'est bon pour l'image d'IBM.

Certainement meilleur que de se débarrasser des handicapés qui entretenaient les pelouses. Là, il n'y avait eu ni communiqué, ni grand'messe dans l'auditorium.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* IBM La Gaude)

Pérou et Paraguay

MOBILISATIONS CONTRE LES PRIVATISATIONS

Ces dernières semaines, le Pérou et le Paraguay ont été le terrain de deux mouvements populaires qui ont obligé les dirigeants en place à remballer des projets de privatisation.

Dimanche 16 juin, l'état d'urgence a été décrété dans la ville d'Arequipa, la seconde ville du Pérou, à mille kilomètres au sud de la capitale, Lima. Depuis le vendredi précédent se déroulaient d'importantes manifestations, appelées par les syndicats et des associations de défense des consommateurs, à la suite de la privatisation de deux sociétés électriques régionales, acquises par une société belge Tractbel, une filiale du groupe Suez-Lyonnaise des Eaux, compagnie rivale de Vivendi dans le secteur du traitement de l'eau.

Les manifestations ont rapidement tourné à l'émeute. Il y a eu des centaines de blessés. Les manifestants ont pris le contrôle de l'aéroport de la ville, interrompant le trafic pendant des heures. Il y a eu des barricades, les édifices publics ont été pris d'assaut, les rues décapées, les boutiques saccagées. Le centre-ville a été dévasté. En réponse aux manifestations, le président péruvien, Alejandro Toledo, a décrété un état d'urgence de 30 jours, expliquant à la télévision pourquoi, selon lui, il fallait « supprimer les libertés fondamentales » pour « rétablir l'ordre et la sécurité ».

La colère des manifestants était d'autant plus forte que Toledo, lors de son élection, avait promis de maintenir le contrôle de l'Etat sur les deux sociétés électriques vendues à Suez. Quant à la filiale de Suez-Lyonnaise des Eaux, elle s'était fait connaître par une affaire de corruption qui traîne depuis des mois. Cette entreprise a versé des pots-de-vin au prédécesseur de Toledo, Fujimori, en échange, peut-être, de cette privatisation...

La colère populaire s'étendant au sud du pays, le président a finalement cédé. La vente est maintenant suspendue et la justice va devoir s'occuper des recours déposés par les opposants à cette vente. Pour ramener le calme, le président a même présenté « ses excuses » à la population dans une lettre ouverte. Cela contraste beaucoup avec ses premières déclara-

tions dirigées contre ceux qui avaient pris la tête du mouvement anti-privatisation, notamment le maire d'Arequipa, traité d'« imbécile utile » par le président. Quant aux maires d'une vingtaine de villes autour, qui avaient entamé une grève de la faim contre la privatisation, ils avaient été traités de « crève la faim ».

Mais « l'imbécile » et les « crève la faim » ont trouvé des soutiens et la grève générale de 48 heures à laquelle ils ont appelé a transformé le sud du pays en région morte. Et comme, en même temps, se déroulait une grève des transporteurs routiers pour d'autres revendications (une assurance obligatoire), ce début de généralisation de la contestation sociale a inquiété le président péruvien qui a préféré jeter l'éponge.

Début juin, le Paraguay a connu une situation voisine. Au terme de plusieurs semaines de contestation populaire, le président Luiz Gonzalez Macchi a dû annoncer qu'il suspendait lui aussi la vente d'une entreprise publique de téléphone.

Cette décision avait été prise après la mort d'un manifestant, au cours d'une marche de protestation dirigée contre le plan d'austérité et de privatisation du président. Les manifestants s'étaient heurtés aux forces de police à 120 km de la capitale, Asuncion.

Cette manifestation faisait

suite à un mouvement de protestation où l'on avait vu les routes bloquées par les manifestants qui rejetaient le plan du gouvernement. Les organisations militantes de paysans ont manifesté pendant plusieurs semaines, rejetant notamment toute privatisation des entreprises publiques. La protestation avait commencé à s'étendre aux syndicats d'ouvriers et d'enseignants. Une des raisons de la colère est le prix très bas auquel le gouvernement entendait céder la compagnie téléphonique.

Mais, plus largement, dans ces deux pays, ce refus de la privatisation est aussi celui de régimes corrompus. Dans tous les pays d'Amérique latine, les privatisations n'ont fait qu'alimenter les circuits financiers de la corruption et de la spéculation, tandis que pour les populations cela entraînait une aggravation, voire une disparition complète des services publics.

En choisissant d'entrer en lutte pour empêcher les privatisations, les travailleurs du Pérou ou du Paraguay ont en tout cas choisi la seule voie qui peut leur permettre d'avoir quelque chance d'aboutir face à l'effondrement économique et social qui frappe l'Amérique latine. Et cela ne leur a pas si mal réussi puisque les gouvernants ont dû remballer leurs projets.

Jacques FONTENOY

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 65 (mai-juin 2002)



L'élection présidentielle
21 avril - 5 mai 2002

• Après les deux tours de l'élection présidentielle

Un échange de correspondance entre Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire

Tribune de la minorité : l'extrême gauche devant ses choix

- Documents
- Résultats

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

Amérique latine LA RAPACITÉ DES CLASSES RICHES

Selon les calculs des conjoncturistes de la banque Paribas, la croissance de l'Amérique latine en 2002 ne devrait pas dépasser celle de la population, soit 1,5 %. C'est un niveau bas qui ramène à la situation de 1982 au moment du krach de l'économie mexicaine. Selon ces banquiers qui vendent leurs conseils aux entreprises qui cherchent des secteurs où placer leur argent avec profit, « les perspectives pour 2002 semblent donc médiocres ».

C'est dans ce contexte qu'une étude réalisée par Merrill Lynch, Cap Gemini et Ernst & Young, constate que, dans le même temps, la croissance du nombre des millionnaires en dollars a augmenté de 12 % en 2001. Les millionnaires latino-américains sont au nombre de 280 000. Ils concentrent entre leurs mains 3 500 milliards de dollars, une fortune qui a augmenté de 8 % par rapport à l'année précédente. 90 000 de ces super-riches vivent au Mexique et autant au Brésil. Et il en est même en Argentine.

Alors que le niveau de vie ne cesse de s'y effondrer (la part du produit intérieur brut par personne a diminué de 72 % depuis le début de cette année), les super-riches d'Argentine ont tout de même vu leur fortune augmenter de 6 %. C'est moins que la moyenne mais cela laisse rêver les financiers qui commentent ces résultats : « Une augmentation admirable si on la compare à la volatilité des marchés financiers et aux turbulences économiques qu'il y a eu en Argentine ».

Au total, l'enrichissement



L'immeuble de France Télécom à Buenos Aires. France Télécom a acquis une grosse part de la téléphonie argentine lors de la privatisation.

des classes riches en Amérique latine a représenté depuis 1986, une progression de 275 %. Leur fortune a donc presque triplé en quinze ans. Cette progression n'est pas proportionnelle aux richesses dont peut disposer un continent. La rapacité des classes possédantes rentre, elle aussi, en ligne de compte. De ce point de vue, les bourgeoisies d'Amérique latine font mieux que la moyenne mondiale de la progression des fortunes, qui serait de l'ordre de 3 % « seulement », selon les analystes de Merrill Lynch.

Certains analystes financiers considèrent que les dix années écoulées en Amérique latine ont été une « décennie perdue ». Apparemment pas pour tout le monde.

J. F.



Banlieue misérable autour de Buenos Aires.